La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 7 FEVRIER 1962 | No 12

Editorial du Toronto Globe & Mail

Le français et l'anglais

N.D.L.R – Nous reproduisons ci-après un éditorial publié dans le "Globe and Mail" de Toronto., édition du 27 janvier, traitant un sujet qui devrait intéresser tous les Canadiens. L'auteur tire certaines conclusions qui peuvent être discutées, mais, venant du "Globe and Mail", nous croyons qu'un tel article indique bien les transformations qui s'opèrent dans certains milieux.

* * *

Les Canadiens de langue anglaise, qui sont ordinairement tous indifférents à ce qui se passe au Québec, ont eu la surprise de découvrir depuis quelques mois, l'existence dans cette province d'un mouvement qui veut détruire la Confédération. Le pour et le contre du séparatisme font le sujet de débats agités à Montréal et à Québec et les journaux de langue française bien informés sont enclins à prendre le problème au sérieux.

Aux yeux d'un observateur étranger, le nombre des séparatistes actifs – ceux qui veulent l'indépendance du Québec dans un avenir rapproché – n'est pas élevé. Derrière eux cependant, se trouvent beaucoup de gens qui croient que les Canadiens de langue française ne reçoivent pas un traitement juste et qu'ils sont, des citoyens de seconde classe.

Les racines du séparatisme québécois sont profondes. La conquête britannique en 1759 donna un choc profond aux agglomérations le long du St-Laurent. Elle engendra chez les Canadiens de langue française une détermination de survivre et de conserver leur langue, leur religion et leurs traditions. Enfin l'hostilité avouée dont firent preuve la plupart des colons britanniques qui arrivèrent en Ontario et dans les Maritimes, au cours du XIXe siècle, et qui apportaient avec eux leurs préjugés antifrançais et anticatholiques, ne fit qu'accentuer ce sentiment.

Plus tard, d'autres facteurs ont contribué à accentuer les tendances nationalistes et séparatistes. L'industrialisation du Canada élargit le fossé entre le standard de vie des Canadiens de langue française et celui des Canadiens de langue anglaise; elle obligea des groupes de plus en plus nombreux d'hommes et de femmes du Canada français d'accepter des emplois inférieurs chez des employeurs de langue anglaise.

Les triomphes spectaculaires du nationalisme dans d'autres parties du monde ont également apporté un stimulant à leurs aspirations.

D'une façon moins évidente toutefois, la dernière décade a vu s'effriter "la revanche des berceaux" une théorie selon laquelle, avec les années, la population française, en préservant son identité, deviendrait plus nombreuse que celle de langue anglaise, par suite d'un taux d'accroissement naturel plus élevé.

(C'est d'ailleurs la source de l'opposition traditionnelle du Québec à l'immigration). Les tendances de la population, depuis la dernière guerre, ont rendu impossible la réalisation de ce rêve et les Canadiens d'origine française comprennent maintenant qu'ils constitueront toujours une minorité dans un Etat canadien.

C'est pour ces raisons que l'idée d'un Etat séparé exerce un attrait auprès de plusieurs.

Les erreurs de la majorité de langue anglaise n'ont pas peu contribué à entretenir ces sentiments. Trop de Canadiens de langue anglaise dans le gouvernement, dans les affaires, dans les forces armées et dans la vie courante ont affiché une attitude arrogante à l'égard des Canadiens d'origine française. Trop de ces "crises scolaires" ont pris naissance au sujet de l'enseignement du français dans plusieurs provinces, non pas parce qu'on se souciait véritablement de l'éducation, mais parce qu'elles constituaient un exutoire à la bigoterie racale et religeuse. Trop de politiciens de langue anglaise ont bâti leur carrière sur les luttes raciales et sur les préjugés.

Même s'il en est ainsi, avant que les orateurs canadiens-français ne montent à la tribune pour jeter tout le blâme sur les Anglais, nous devrions leur demander de vérifier certains faits.

D'abord, la bigoterie n'a pas été à sens unique au Canada. Pour chaque démagogue anti-français chez les Canadiens de langue anglaise, il y a eu un démagogue antianglais dans le Québec.

D'abord, la coopération devra s'installer sur les deux rives de l'Outaouais afin de rétablir l'harmonie.

Deuxièmement, la plupart des problèmes du Québec, et particulièrement ses problèmes économiques, ne peuvent pas facilement être attribués aux étrangers. Plusieurs de ces problèmes prennent leur naissance dans l'éducation. Au commencement du XIXe siècle, le Québec menait de l'avant sur ce qu'est

(suite à la page 7)



57 canadiens de langue française ont participé à une retraite fermée à l'Etoile du Nord en fin de semaine. Les paroisses suivantes étaient représentées: Morinville 19, Beaumont 12, Vimy 8, Legal 6, Saint-Albert 3, Lamoureux 3, Immaculée-Conception 2, Saint-Joachim 1, Végreville 1, Villeneuve 1, Saint-Pie X 1.

Le deuxième Concile du Vatican sera inauguré le 11 octobre prochain

Cité du Vatican. — Le pape Jean XXIII a convoqué le vingt et unième concile oecuménique de l'Eglise catholique romaine pour le 11 octobre 1962. Il a annoncé cette date dans un document "motu proprio" publié en la fête de la Purification de la Vierge Marie. Le Saint Père a expliqué qu'il a choisi cette date parce qu'elle évoque le souvenir du grand concile d'Ephèse, lequel fut d'une très grande importance dans l'histoire de l'Eglise. Le troisième concile oecuménique s'est déroulé à Ephèse, en Asie Mineure, en l'an 431 de l'ère chrétienne. Ce concile avait notamment défini le dogme de la maternité de la Vierge Marie.

Voici le texte du "motu proprio" par lequel le Pape a fixé au 11 octobre la date d'ouverture du concile:

"Le 25 décembre de l'année dernière 1961, réalisant une décision longuement mûrie dans notre esprit et répondant en même temps à l'attente commune du monde catholique, par la constitution apostolique "humanae salutis" nous avons convoqué pour l'année courante le deuxième concile oecuménique du Vatican.

"Au présent, après une considération attentive, dans le but de donner aux participants au Concile la possibilité de préparer toutes les choses en temps voulu, Nous avons décidé d'établir pour le jour 11 du prochain mois d'octobre, l'inauguration du deuxième concile oecuménique du Vatican. Nous avons choisi cette date pour la raison qu'elle se rattache au souvenir du grand Concile d'Ephèse, qui a eu une importance capitale dans l'histoire de l'Eglise.

"A l'approche d'assises si solennelles, Nous ne pouvons qu'exhorter une fois de plus tous Nos Fils à intensifier leurs prières à Dieu pour l'heureux succès de cet événement vers lequel tendent nos efforts et ceux de Nos vénérables frères et chers fils qui se consacrent directement au travail de préparation du Concile, ainsi que les efforts de tout le clergé et de tout le peuple chrétien, qui attendent vivement cet événement.

"Les fruits que Nous souhaitons ardemment de cette célébration sont surtout ceux-ci, à savoir que l'Eglise, épouse du Christ, renforce toujours davantage ses énergies divines et qu'elle en étend l'influence bénéfique dans une mesure toujours plus vaste dans les coeurs des hommes. Ainsi, il y a aussi des raisons d'espérer que les peuples, tournant leur regard vers le Christ "lumen ad revelationem gentium", avec plus de confiance — et surtout ceux que nous voyons avec tant de douleur souffrir pour les malheurs, les discordes et les conflits sanglants — puissent finalement connaître une paix véritable, dans le respect des droits et des devoirs réciproques.

M. l'abbé Robert Lerouge curé de Picardville est décédé subitement lundi dernier

Nous sommes au regret d'annoncer le décès soudain de ce prêtre dévoué, survenu en son presbytère, à Picardville, lundi matin le 5 février. Mgr E. Rooney, P.D., curé de la paroisse voisine de Westlock, aura charge des Funérailles en l'absence de Mgr Ph. Lussier, c.ss.r., évêque de Saint-Paul, qui est actuellement auprès de sa mère dans la province de Quévec. Un premier Service sera chanté à Picardville, vendredi à 10h. et un second Service sera chanté à St-Joachim d'Edmonton, samedi, également à 10 h.

M. le curé Robert-Marie Augustin Lerouge est né à Lille, en France, le 18 février 1897 et y fréquenta le collège des Jésuites jusqu'en 1907. Venu avec ses parents et sa famille à Red Deer, Alta, cette-année-là, il fréquenta le collège français des Pères de Tinchebray jusqu'en 1913, puis étudia en Suisse, et de 1915 à 1925 il étudia la philosophie et la théologie à l'université Grégorienne de Rome, dont il reçut deux doctorats. Membre de la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie-de-Tinchebray, depuis 1915, il était ordonné prêtre en la basilique Saint-Jean-de-Latran par le cardinal Pompili, le 26 mars 1921 et devenait secrétaire de la Procure générale de sa Congrégation, qu'il servait aussi en divers emplois à Rome et en France.

Il subit beaucoup d'épreuves pendant la guerre, surtout à Caen où il était professeur d'université. Il entra dans le clergé du diocèse de Bayeux, puis en 1946 il revenait au Canada, était reçu dans l'archidiocèse d'Edmonton et devenait en octobre de la même année, curé de la paroisse St-Louis de Bonnyville, à la mort de M. le curé Benoit Marchand. Par la suite curé à Lafond en 1951, il devenait en 1958 curé de Picardville, jusqu'à sa mort.

Monsieur le Curé Lerouge était un prêtre dévoué, attentif à tous les besoins de ses paroissiens, capable d'entretiens savants, pieux, et toujours intéressants. Puisse-t-il reposer en paix dans le cimetière de Picardville, à côté de celui qui fut deux fois son distingué prédécesseur et voir dans le Ciel l'Eucharistie dont il était un savant et fervent dévot.

A notre connaissance, il laisse dans le deuil: un frère à Red Deer, et une soeur, Madame LeSaulnier à Edmonton, et leurs familles. A eux ainsi qu'à Monseigneur l'Evêque de Saint-Paul nos bien sincères condoléances.

S.L., P.D., V.G.

HORIZONS

Ça presse?

Il y a quelque temps, dans la métropole canadienne, on a fait un bon nettoyage dans les petites boutiques du coin. Sur les grands étalages de magazines, on a fouetté la poussière de scandale et d'indécence qui enlisait les masses, les jeunes surtout.

Dans le pays entier, cela aurait dû se faire. En Alberta aussi! On consacre heureusement le mois de février de chaque année pour la diffusion de la bonne presse.

Ça presse ? — oui, car la littérature catholique dans un Canada qui se dit chrétien doit encore vaincre de fortes résistances. Elle n'attire pas trop les gens qui rejettent "ce qui fait de l'homme autre chose qu'une bête". Elle s'adresse à des hommes de coeur, d'esprit, de conscience. La Presse catholique, dépositaire et véhicule des idées saines et vitales a besoin de chacun de nous pour se frayer un chemin plus vaste, prendre les devants, contrebalancer les milliers d'illustrés sans foi ni dignité.

"La pire erreur, c'est d'errer" nous dit Péguy.

Sans boussole, il y va de soi. Nos journaux et revues catholiques nous offrent cet équilibre de vie, renseignent sur la situation catholique dans le monde (notre situation), nous aident à voir dans l'optique de la vérité et de la justice, les difficultés du présent, l'expérience du passé et les espoirs de l'avenir.

Par malheur, se contente-t-on de les feuilleter machinalement pour se donner l'allure qu'après tout, on n'a pas donné la piastre pour rien ?

Février déclenchera, nous l'espérons, un intérêt accru pour notre presse catholique, sous toutes ses formes.

Y a-t-il sur votre table du salon, Madame, dans votre salle d'attente, Monsieur, accessible à tous, au moins une revue catholique ?

A.L.

Washington. — Après une enquête de 15 ans, l'aviation militaire des Etats-Unis annonce que les soucoupes volantes sont non-existantes, ajoutant que les 7 mille objets aperçus sillonnant les cieux durant ces 15 dernières années ne sont pas des engins spaciaux d'autres planètes.

La motion sur le drapeau et l'hymne national est mise de côté une fois de plus

Ottawa. — Un député conservateur du Québec a présenté aux Communes une motion demandant l'étude par le Parlement de deux questions particulièrement actuelles: le drapeau et l'hymne national canadiens. La motion a été écartée sans autre forme de procès bien que l'opposition ait défié le gouvernement de la mettre aux voix.

Le député J. M. Macdonald, conservateur de Toronto-Greenwood, parlait encore lorsque s'acheva la période réservée aux propositions des députés. Le député a admis n'être pas "entièrement heureux" de ce que la motion de son collègue québécois n'ait pu être votée.

C'est Louis-Joseph Pigeon, de Joliette-L'Assomption-Montcalm qui avait demandé que les questions du drapeau et de l'hymne national viennent sur le tapis. Il a reçu un appui très large de ses collègues de langue française y compris sur les bancs ministériels.

Un autre député conservateur, mais de langue anglaise, a émis l'opinion que le moment n'était peut-être pas très opportun pour aborder cette question, allant même jusqu'à dire qu'une enquête sur le drapeau, en présentant des opinions et points de vue diamétralement opposés, risquerait de soulever des problèmes pires que ceux qu'avait entraîné le débat sur la conscription en 1944.

DISSENSION

Le député d'Edmonton-Strathcona a ajouté que le choix d'un drapeau national lui semblerait plus indiqué le jour où la nation canadienne apparaîtrait comme "plus homogène".

La motion de M. Pigeon demandait que soit instauré un comité conjoint composé de représentants des deux Chambres et qui aurait pour mission d'étudier les moyens de doter le Canada d'un drapeau et d'un hymne national.

Le député du Québec n'a pas précisé quelle sorte de drapeau il préconisait, mais a néanmoins affirmé que si un référendum était mené parmi la population, 90 pour cent d'entre elle se prononcerait en faveur de l'hymne "O Canada".

De son côté, le député libéral de Saint-Jean-d'Iberville, M. Yvon Dupuis a demandé pourquoi la question du drapeau et de l'hymne nationaux ne figurait pas au discours du Trône. Le député de l'opposition a répondu lui-même à sa question en affirmant que la raison en était la "profonde division qui règne au sein du parti conservateur."

La semaine

Dans le monde

Le discours du général de Gaulle au sujet du sort de l'Algérie a été précédé en France comme en Afrique du Nord par une série d'événements très importants. Depuis le début de l'année la situation s'était de plus en plus dégradée en Afrique du Nord et les attentats y ont fait au cours du mois de janvier au moins 600 morts et de nombreux milliers de blessés. La semaine dernière des informations venues de Suisse affirmèrent que l'accord aurait été déjà conclue entre Paris et le FLN. Aux termes de cette entente, l'administration de l'Algérie sera confiée à un conseil dirigé par un français d'Algérie mais choisi ou en tout cas approuvé par les rebelles algériens et qui sera chargé de diriger les destinées de ce territoire en attendant les mesures qui lui donneront un gouvernement entièrement algérien. Par ailleurs, la France recevrait de multiples bases militaires qu'elle conserverait pendant 30 ans.

Aussitôt diffusées ces informations plusieurs personnalités françaises qui s'étaient tenues dans une neutralité stricte jusqu'à présent firent des déclarations qui eurent un grand retentissement. Tout d'abord le maréchal Juin annonça que le temps des équivoques était passé et qu'il fallait absolument prendre des mesures pour garantir l'avenir. Des français d'Algérie ont toujours considéré le maréchal Juin comme une autorité car il est originaire de l'Afrique du Nord. Sa prise de position en faveur de l'Algérie française a été vivement commendée.

Par ailleurs le colonel parachutiste Chateau-Jobert a de son côté quitté son poste et rejoint le général Salan chef de l'OAS. Le colonel qui s'est rendu célèbre par son courage et sa bravoure est un ancien héro de la résistance. Il s'est également distingué en Indochine, en Corée, à Suez et en Algérie. La presse gaulliste le citait volontiers comme exemple de fidélité au général. Son passage dans les rangs de l'OAS et sa déclaration selon laquelle tous les français ayant le sens de l'honneur doivent lutter pour l'Algérie française fit dans la métropole un très grand effet.

Pour répondre aux actes terroristes qui coûtèrent la vie à 18 policiers de la brigade spéciale envoyée de France en Algérie, le gouvernement français prit des mesures draconiennes dans la capitale. Des troupes ont été appelées à surveiller la situation. Elles ont été renforcées par des détachements de

(suite à la page 5)

Ottawa. — Un rapport du ministère de l'Immigration à Ottawa annonce que les Italiens forment le groupe le plus nombreux immigré au Canada durant l'année 1961, tandis que les immigrants britanniques sont au 2e rang; viennent ensuite les Américains.

Le nombre d'Italiens venus s'établir en notre pays l'année dernière est porté à 14,630, à comparer à 13,295 britanniques, tandis que les nouveaux venus des Etats-Unis se chiffrèrent à 11,516.

Fidel Castro respecte-t-il l'Eglise?

Rome. (CCC) — Dans une interview accordée à l'envoyé spécial du quotidien romain à tendance communiste "Paese Sera", M. Fidel Castro, chef du gouvernement cubain, affirmait récemment que son régime avait "le respect le plus absolu pour la religion".

Répondant à ces affirmations, l'"Osservatore Romano" écrit notamment: "Nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir ascquiescer aux affirmations de Fidel Castro et de les confirmer. Malheureusement, la vérité est bien différente et les premiers à s'en plaindre sont les catholiques".

S'inscrivant en faux contre les déclarations de M. Fidel Castro, disant: "Nous avons le plus grand respect pour l'Eglise", le journal relève qu'à Cuba toutes les écoles catholiques ont été expropriées, que Mgr Boza-Masvidal, évêque auxiliaire à La Havane, a été expulsé avec cent trente autres ecclésiastiques, qu'une campagne antireligieuse est menée par la presse contrôlée par les autorités et qu'en définitive il ne reste plus dans l'île que 125 prêtres et religieux sur les 700 qu'il y avait avant la révolution et dont le chiffre était déjà insuffisant pour faire face aux besoins spirituels du peuple cubain.

L'"Osservatore Romano" conclut: "Nous disons tout cela avec une profonde tristesse. La nation cubaine, à laquelle le Saint-Père a destiné, après la célébration de son 80e anniversaire, un don commémoratif, consistant en une médaille que le nonce apostolique vient de remettre au président de la république ,est catholique et fidèle encore, dans son ensemble, à sa vocation chrétienne. Nous voudrions exprimer le voeu ardent que les chefs responsables de ce noble pays reconnaissent cette réalité spirituelle quatre fois séculaire et qu'ils lui accordent ,pour le respect des droits les plus sacrés du peuple et pour son progrès moral et social, une véritable liberté de profession et d'expression".



Tomasz Biernacki cause avec des reporters, à l'aérogare international de Montréal, au moment où il retournait à Varsovie. Biernacki est l'immigrant polonais qui a été accusé en vertu de la Loi des secrets officiels, accusation dont il a été disculpé. Il a avoué qu'il garde un excellent souvenir du Canada.

Des catholiques aident des anglicans

Valleyfield. (CCC) —Les catholiques de la cathédrale de Valleyfield ont décidé d'aider les anglicans de la paroisse Saint-Marc à reconstruire leur église, détruite par le feu le 8 décembre dernier.

Cette campagne d'aide aux anglicans a été lancée par Mgr Jean-Denis Cadieux, c.s., curé de la cathédrale de Valleyfield, pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Mgr Cadieux a invité ses paroissiens à faire des dons pour permettre la construction de l'église anglicane de Valleyfield. L'église qui fut rasée par un incendie en décembre dernier avait été construite en 1896.

"Il n'y a pas de meilleure façon d'illustrer l'unité des chrétiens, a déclaré Mgr Cadieux, que d'aider une autre Eglise chrétienne, de foi différente de la nôtre, à se relever d'une épreuve". Le prélat a ajouté que les chrétiens doivent travailler ensemble.

L'appel de Mgr Cadieux a été entendu et un bon nombre de paroissiens se sont fait un plaisir d'aider leurs frères anglicans. D'ailleurs, les paroissiens de la cathédrale de Valleyfield ont eu l'occasion de rencontrer, à leur salle paroissiale, le Rév. J. B. Hall, pasteur de l'église Saint-Marc, qui a remercié ses bienfaiteurs.

Fait intéressant à souligner, les paroissiens de la cathédrale de Valleyfield sont en grande majorité de langue française et les fidèles de la paroisse Saint-Marc sont de langue anglaise.

Pour sa part, le club Rotary de Valleyfield, dont 90 p. 100 des membres sont de langue française, ont présenté au Rév. Hall un chèque de $2,500 pour la construction de son église.

Le pasteur Hall a souligné le fait assez inusité qu'une petite paroisse de 90 familles seulement reçoive de l'aide de la majorité des 27,000 habitants de Valleyfield.

L'ancienne église Saint-Marc était assurée pour une somme de 41,000 dollars, mais il en coûtera 150,000 pour la reconstruire.

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Le ministère d'un curé de la demi-butte Souliers en satin blanc et dôme du S.C.

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XX

Le ministère à Montmartre s'avère aussitôt, pour moi, tout différent de celui de Chaillot.

Je venais de dire ma première messe à Saint-Jean, et j'étais à la sacristie, quand entre, un peu en coup de vent, une jeune fille..., si j'ose m'exprimer ainsi.

Figure peinte et poudrée..., toilette sommaire et tapageuse.

Elle m'aborde, sans aucune timidité:

—Vous ne pourriez pas me prêter 10 francs? J'en ai besoin tout de suite!

Je la regarde, un peu surpris.

Mais elle me regarde aussi, et avec un sentiment de compassion désinvolte:

—C'est bien vous le nouveau curé?

—Oui..., j'ai cet honneur.

—Alors, naturellement, vous ne savez pas... Je vais vous expliquer le maniement de la chose... Ecoutez-moi...

...Je fais maintenant "soubrette" dans la Marquise de Tréveneuc, qu'on joue à Gaumont-Palace. J'y réussis très bien, beaucoup d'avenir! Mais, hier soir, le directeur m'a dit, comme ça..., oh, gentiment, qu'il me f... à la porte si je revenais encore avec ces souliers de cuir.

Je l'interromps...

—J'ai connu bien des maisons à Chaillot, où les femmes de chambre avaient, tout simplement, des souliers de cuir.

—Mon "singe" n'en veut pas. Il exige des souliers de satin blanc. Et comme c'est lui qui a les "picaillons", je suis bien forcée d'obtempérer...

—Quelle erreur!

—Erreur ou pas erreur, le bonhomme, il est comme ça!

—Et alors?

—Eh bien, je n'ai pas le "rond"...

—C'est-à-dire?

—Pas le sou... Oh, il ne m'en faut pas beaucoup! Ainsi, passage Véron, j'ai vu, pendus, des vieux souliers en satin, marqués 20 francs, chez un bric-à-brac. Mais je connais le type qui tient ça... En marchandant, je les aurai à 10. Et ce sont ces 10 francs-là que je viens vous demander. Vous voyez..., je suis raisonnable?

Cette pauvre gosse, elle m'a fait pitié.

Alors, je lui ai donné 20 francs.

Elle est partie en me disant que j'étais un "chic type"... Et qu'elle me rendrait ça, quand elle serait "vernie".

Naturellement, je n'ai prêté aucune attention à cette promesse. J'ai trop l'habitude des "neuf lépreux".

Aussi, quelle fut ma surprise quand vingt ans après, je vis entrer, dans mon bureau de Saint-François-de-Sales, une dame bien, tailleur correct, qui ouvrit son sac à main et m'offrit une enveloppe.

—Il y a 2,000 francs là-dedans. C'est mon Denier du Culte, avec intérêt d'une certaine somme...

—D'une certaine somme? Je ne comprends pas?

Elle me regarde en souriant:

—Vous ne me reconnaissez pas?

Je la fixe.

—J'avoue que non.

—Eh bien, je suis la petite soubrette de la Marquise de Tréveneuc, à laquelle vous avez jadis prêté 20 francs, quand vous arriviez curé de Montmartre. C'est de "la main gauche". Que voulez-vous! je n'ai que celle-là! Mais c'est de bon coeur!

—Et vous habitez où?

—Un petit hôtel...

—Ah..., un petit hôtel! Vous en avez fait du chemin depuis Montmartre!

Ici, un silence.

Elle s'en va vers la porte.

—Evidemment, j'ai fait du chemin, mais...

—Mais... quoi?

—Pas si heureuse que vous pourriez le croire!

Tout songeur, je l'ai écoutée descendre lentement les marches de mon escalier...

Elle me reviendra un jour...

Et comme c'était de "la main gauche", j'ai mis sa restitution dans la caisse des pauvres...

CHAPITRE XXI

Dès mon arrivée, j'ai pris possession du petit appartement occupé par mon prédécesseur, dans le pittoresque hôtel, 21, rue des Abbesses.

Cet appartement était loin d'être banal. Plafond bleu ciel... chasse à courre, sculptée en plein bois, comme cheminée... une petite terrasse dont je fis aussitôt un minuscule jardin.

Et, autour de tout cela. l'atmosphère spéciale qui est le climat de Montmartre.

Les chansonniers n'y manquent pas. Je parle de mon temps. Je le savais déjà; mais j'en eus, bien vite, la confirmation.

L'appartement, qui est au premier étage sur la place des Abbesses, est au quatrième du côté du Passage.

Dès les premiers mois de mon arrivée, paisiblement assis à mon bureau pour des choses sérieuses, j'étais mis au courant de la littérature, dernier cri, des jeunes de cette époque.

Il y avait les chansons sages.

Quand un futur
Va voir sa future,
Il l'a conjure
De rester pure
De toutes les souillures...
Il lui murmure
Quelques mots d'architecture...
Reprend sa pelure
Et remonte en voiture.

Ce qui est terrible pour moi, c'est que j'ai une mémoire implacable.

Je puis réciter encore, par coeur, les passages de mon Virgile:

O terque... quaterque..., beati..., etc.

A quatre-vingt-onze ans, je me souviens des chansons de mes cinq ans:

Oo... do
L'enfant do...
L'enfant dormira tantôt...

que ma mère me chantait, quand j'étais tout petit, pour m'endormir.

Alors, quand j'avais entendu mes gaillards de chansonniers, et comment ne pas les entendre! j'avais leurs chansons dans ma mémoire pour toujours, même les chansons les plus idiotes.

Elle se nommait Madeleine
Et je l'aimais à perdre haleine!

Ou bien, pour varier:

O Félicité, qui fais la mienne,
Descends dans la cour
Pour que je te la fasse!
Viens-y de bonne heure
Tu feras le mien...

Je riais en les entendant, et je me disais: "Sont-ils bêtes!"

Eh bien, pas tant que cela.

D'ailleurs, il y avait, toujours de mon temps, à Montmartre une particulière providence pour les artistes de tous les genres. Et il se produisait, tout d'un coup, parfois, comme un renversement des valeurs.

Willette en fut une preuve. Je le dirai plus loin.

Quelques chansonniers, toujours à l'affût, apprirent qu'il y avait un nouveau curé, à la page, dans l'hôtel... un jeune curé, qui était journaliste, et par conséquent un peu du même "bateau".

Cela, pour eux, était une affaire... un filon!

Insidieusement, ils se mirent à faire deux parties dans leurs aubades du Passage: l'une, traditionnelle, où il y avait à boire et à manger...

L'autre, pieuse... quelquefois très pieuse...

C'est ainsi, qu'après les Dix Plaies d'Egypte:

Vous saurez que les crocodiles
Sont de féroces lézards,
Plus grands que le Pont des Arts,
Qui mangeaient les Juifs par mille!
Et Madame Putiphar
En eut jusque dans son fard...

miaulées par une voix acidulée de vieille actrice, j'entendais sans transition, un grave ténor continuer:

Sur nos chemins, les rameaux et les fleurs
Sont répandus, en ce beau jour de fête...
Jésus s'avance... Il vient sécher nos pleurs,
Et tout un peuple, à l'acclamer, s'apprête...
Peuples, chantez... chantez en choeur...
Que votre voix à notre voix réponde:
Hosanna! Gloire au Seigneur!
Béni Celui qui vient sauver le monde!

(à suivre)

—La fortune et l'honneur gouvernent le monde.

* * *

—La fortune déçoit les hommes parce qu'elle leur a coûté trop d'efforts ,et les femmes parce qu'elle ne leur en a pas coûté assez.

P. Géraldy

* * *

—Croire au devoir, c'est croire à l'immortalité, et croire à l'immortalité, c'est croire en Dieu.

H. Joly



Le lieutenant Milusc Solakov, âgé de 24 ans, pilote de l'avion de reconnaissance bulgare qui s'est effondré près de Acquaviva, en Italie.

Ce que les protestants attendent du Concile oecuménique

Par Jean-Louis Leuba

A la demande conjointe des rédactions de "La Vie protestante" et du "Courrier", de Genève, M. le professeur Leúba a bien voulu leur communiquer un résumé de la très belle conférence qu'il a donnée à l'Université de Genève sur "Ce que les protestants attendent du prochain Concile oecuménique de l'Eglise romaine", dans le cadre de la semaine de prières pour l'unité chrétienne.

Il a en outre donné cette conférence dans plusieurs villes de Suisse, en particulier à Fribourg (dans le cadre de la communauté de travail des sections de langue allemande de la Société des Etudiants suisses), et de l'étranger.

Le texte de cette conférence est d'autant plus significatif qu'il a reçu l'approbation des divers auditoires protestants auxquels il a été présenté.

C'est un témoignage remarquable de l'effort que font certains de nos frères séparés pour comprendre les positions catholiques. Si ce texte, sur l'un ou l'autre point, appelle des précisions ou des explications, on ne manquera pas de souligner que, dans l'ensemble, les espoirs qu'il exprime se retrouvent chez ceux que M. le professeur Leuba nomme "les plus évangélistes des catholiques".

M. le professeur Jean-Louis Leuba enseigne la théologie systématique à la faculté de théologie protestante de l'Université de Neuchâtel; il assume actuellement les fonctions de recteur de cette Haute Ecole.

• • •

Lorsque, le 25 janvier 1959, le pape Jean XXIII a annoncé sa décision de convoquer un Concile oecuménique, il lui a donné pour fin de travailler à l'union des chrétiens. Les oecuménistes se sont réjouis de cette haute sanction donnée à leurs efforts, mais ils n'ont pu se détendre dune certaine crainte: Rome, pensaient-ils, ou un concile, sont-ils prêts à affronter les difficiles questions que pose le remembrement de la chrétienté? En brusquant les choses, ne risquerait-on pas de durcir les oppositions et d'aggraver la situation au lieu de l'améliorer?

C'était mal connaître la prudence romaine.

Les semaines, les mois ont passé. Les intentions du pape se sont précisée. Tous les évêques ont été invités à formuler leurs voeux. On peut tirer de ces documents quelques indications, non sur les sujets qui seront raliés (ils seront déterminés par le pape sur proposition d'une commission centrale), mais sur l'orientation des travaux.

1) — L'unité chrétienne demeure la fin ultime du Concile, mais il est apparu qu'avant d'aborder ce sujet délicat il convenait de procéder à une série de réformes (le mot se trouve sous la plume de Jean XXIII) intérieures à l'Eglise catholique.

2) — Ces réformes doivent en premier lieu rendre l'Eglise plus évangélique, grâce à un effort de dépouillement (le pape, dans son langage imagé et familier, a comparé l'Eglise au petit David qui a dû se dégager de la cuirasse de Saul afin de pouvoir aborder le géant Goliath) et de ressourcement.

3) — Elles doivent, en second lieu, rendre l'Eglise plus oecuménique: moins latine, moins "romaine", moins italienne, plus ouverte, plus capable d'assumer dans son culte, dans son enseignement, dans ses attitudes pratiques toutes les valeurs spirituelles et humaines authentiques, même si elles se sont affirmées en dehors de ses traditions.

C'est tout cela —et c'est une tâche immense — que le pape désigne par le mot "aggiornamenta", mise au point. Lorsque cette tâche sera achevée — et il n'est pas du tout sûr que le prochain concile en vienne à bout — on pourra poursuivre sur une base solide le dialogue qui est à peine engagé avec les autres Eglises ou dénominations chrétiennes.

Dans l'intention du pape Jean XXIII, intention confirmée par ce que l'on sait de la préparation du prochain Concile, celui-ci sera consacré à l'unité chrétienne, sinon directement, du moins indirectement, grâce aux réformes envisagées et destinées à mieux montrer le vrai visage du catholicisme. La nécessité de l'unité est évidente pour tout chrétien, et en conséquence pour tout protestant. En revanche, le protestant se demandera si un Concile de l'Eglise de Rome peut vraiment y contribuer. Il le peut sans doute sur bien des points de détails tant en ce qui touche l'organisation qu'en ce qui touche à la doctrine. Des réformes utiles et pratiques dans le domaine du droit ecclésiastique, des explications bienvenues — et sans doute possibles — dans le domaine de la doctrine, particulièrement en mariologie pourraient détendre la situation interconfessionnelle.

Mais la somme de toutes ces attentes est semblable à une grandeur mathématique mise entre parenthèses et affectée d'un coefficient. Le coefficient est décisif et c'est précisément l'existence et à la fonction du magistère ménique, tel que Rome le conçoit, c'est-à-dire organiquement lié à l'existence et à la fonction du magistrère pontifical.

Sur ce point, le protestant pose trois questions:

1) — Le magist ère pontifical ne constitue-t-il pas une autorité qui entre en concurrence avec l'Ecriture sainte, puisqu'il prétend être habilité, dans les cas douteux, à en fixer le sens?

2) — N'entre-t-il pas en concurrence avec le Saint-Esprit puisqu'il prétend choisir ce qui, dans l'Eglise, témoigne authentiquement de la présence du Christ?

3) — N'entre-t-il pas en concurrence avec la liberté de Dieu, puisqu'il prétend pouvoir fixer de manière infaillible et irréformable le témoignage du Saint-Esprit?

S'il fallait répondre affirmativement à ces trois questions ,le protestant ne pourrait rien attendre d'un Concile oecuménique romain. Mais est-il certain qu'il faille répondre affirmativement? **Telle est la question décisive, et la réponse à cette question est précisément ce que les protestants attendent du prochain Concile,** sinon dans les termes mêmes où la question est ici posée, mais du moins en substance, par la manière dont le Concile choisira les problèmes qu'il entend traiter, et les traitera en fait.

Sur le premier point, le protestant attend que l'Eglise romaine montre de manière plus claire qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici qu'elle est tout entière et tout exclusivement fondée sur le témoignage apostolique, qui n'est pas saisissable sans le secours constamment renouvelé à l'Ecriture.

Sur le second point ,le protestant attend que l'Eglise romaine cherche les actualisations par lesquelles le Saint-Esprit rend présent le Christ non pas seulement à l'intérieur de la grandeur juridico-sociologique qui s'appelle "Eglise romaine", mais aussi partout où le Christ est cru, invoqué et obéi.

Sur le troisième point, le protestant attend que l'Eglise romaine approfondisse la définition trop sommaire encore, donnée au Concile du Vatican (1870), de l'infaillibilité pontificale et la rééquilibre en mettant en valeur le rôle de l'ensemble de l'Eglise et même de la chrétienté.

Du point de vue romain, une telle attente est encore possible. L'Eglise romaine refuse énergiquement le "totalitarisme" dont elle est parfois accusée.

Ce refus sera plus convaincant quand elle aura mieux montré comment le magistère fonctionne, comment il respecte le donné biblique et ses actualisations dans l'ensemble de la chrétienté, et comment les formules, par lesquelles il s'exprime relèvent aussi, en partie tout au moins, de la relativité historique de l'époque où elles ont été faites.

Une telle attente n'est pas incompatible, non plus, avec les requêtes protestantes. La notion de magistère fait partie de la réalité même de l'Eglise du Christ, qui doit prêcher et vivre non pas la lettre mais l'esprit de l'Evangile et qui, par conséquent, doit formuler son consentus pour professer sa foi devant le monde. Aussi bien n'est-ce pas sur l'existence du magistère ,mais sur son comportement que les protestants ont des questions à poser.

Que l'Eglise, qui prétend posséder le magistère, par excellence, montre mieux qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici, qu'il est doué d'un vrai discernement spirituel, ouvert à tous les témoignages chrétiens ,où qu'ils jaillissent! Que la chaire de Pierre, si elle est vraiment ce qu'elle prétend être, se montre compréhensive aux requêtes protestantes authentiques, qui devraient être les siennes aussi! Sinon, que signifierait la déclaration du Concile du Vatican, selon laquelle le pape est le "pasteur et le docteur de tous les chrétiens" (et non pas seulement des catholiques)? Le rôle réceptif du magistère loin de ne s'exercer qu'à l'endroit des chrétiens romains devra embrasser tous les charismes, donnés à tous les chrétiens. D'ailleurs l'Eglise romaine a tant reçu des actualisations que le Saint-Esprit a fait surgir au sein des Eglises protestantes qu'elle ne peut en rester aux formules du passé. On ne peut avoir reçu tant d'éléments positifs (dans le domaine de l'explication de la Bible, en particulier, mais aussi dans le domaine de la traduction de l'Evangile en langage et en style de vie modernes) de croyants et de communautés et continuer à les traiter — en doctrine, et partois, en pratique — comme des "schismatiques" et des "hérétiques". L'Eglise romaine n'invitera donc pas les protestants à un "retour", si ce retour devait signifier l'abandon, par les protestants, de ce que Dieu leur a déjà donné, à l'intention du corps tout entier du Christ. Elle montrera au contraire, par son ouverture aux requêtes légitimes des protestants que ce n'est pas un "retour" qui est néoessaire, mais une union de charismes encore séparés, et pourtant destinés les uns aux autres. C'est dire que les protestants n'ont d'autorité, pour poser leurs questions, que s'ils sont prêts à écouter aussi les questions de leurs frères séparés et à recevoir le témoignage des charismes spécifiques de l'Eglise romaine.

SIXIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE

Des histoires de grains

Le Semeur

LE GRAIN DE SÉNEVÉ

Les paraboles du grain de sénevé et du levain mêlé à la pâte insistent sur l'aspect progressif et dynamique du Royaume de Dieu. Jésus est la semence mise en terre, qui se développe actuellement dans l'Eglise, communauté de foi, d'espérance et de charité.

Société Catholique de la Bible

—Tous les sages de toute religion, de toute philosophie, signeraient sans difficulté les préceptes de l'Evangile.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 7 FEVRIER 1962

La Bible vous parle

Tenez pour une joie suprême d'être en butte à toutes sortes d'épreuves.

(Jac. 1,2)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les Commissions scolaires devant les Lois provinciales

Sur le tableau de nos revendications traditionnelles l'on serait porté à croire que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord contient une féconde source de garanties au bénéfice de nos écoles. En réalité, et dans la perspective générale de ses dispositions, notre constitution n'offre pas les aspects d'une charte de droits individuels. Sauf dans l'article 93, il n'y est pas question du Canadien, à titre d'homme dans la Cité. L'on n'édicta point l'acte fédératif en vue de reconnaître positivement, et encore moins en vue d'infirmer les droits ordinaires des individus ou des groupes de Canadiens.

Serait-ce à dire que la constitution de 1867 fut inspirée par le désir d'ériger la structure d'un état omnipotent, capable de légiférer sans égard aux aspirations et aux libertés du peuple? Il est heureux que nos étatistes à outrance n'aient point pleinement réussi à faire prévaloir leur doctrine. Ils auraient cependant provoqué un contre-courant d'opinion populaire en faveur d'une déclaration statutaire des droits de l'homme, pour protéger celui-ci contre l'arbitraire de l'Etat et contre les ambitions débridées des groupes majoritaires. Pour justifier les théories étatistes, dans le domaine scolaire au Canada, l'on invoque la lettre de la loi. Or la lettre de la loi, détachée de ses origines et de ses fins, est une entité méprisable, parce qu'elle est dépouillée de son contenu humain. Il faut rechercher, au delà de l'alphabet et des phrases qui servirent à formuler la Constitution canadienne, les intentions qui la motivèrent. Nous serions alors en présence d'un être organique, animé d'un esprit véritable.

Dans son ensemble notre constitution comporte une définition de certains pouvoirs législatifs aux fins d'en arrêter le partage entre le parlement canadien et l'autorité provinciale. Elle n'est donc point une somme des droits personnels; elle renferme plutôt une source des pouvoirs législatifs requis dans une société organisée de façon rationnelle et complexe. Elle suppose l'existence des droits individuels et se propose de créer l'unité canadienne par le truchement d'une dualité législative. Les auteurs de cette législation ont eu l'intention bien évidente d'empêcher qu'il ne soit fait violence aux droits des individus par des lois injustes. A cette fin ils ont accordé aux législatures provinciales la faculté de façonner des lois en matière civile quant aux objets les plus intimement liés à l'existence des hommes, quitte à permettre au parlement fédéral de légiférer quant aux objets moins personnels, plus éloignés des caractéristiques individuelles ou locales et plus faciles à manier sans heurter la vie particulière d'un chacun. Ainsi, a-t-on voulu assurer, pour l'avenir, une législation respectueuse des tendances humaines, et en même temps, établir une fusion, en un tout canadien, par les moyens artificiels, de la volonté de nos populations éparses, sans détruire les attributs naturels et historiques de chacune d'elle. L'esprit même de notre constitution dénote donc un souci de respect envers l'exercice des droits individuels déterminés par la nature même des groupements. Autrement, une seule assemblée législative, munie de tous les pouvoirs, serait issue de la constitution qui de ce fait aurait perdu sa qualité fédérative. L'unité canadienne aurait alors été le fruit d'une uniformité préconçue.

L'unité politique et nationale au Canada doit provenir de la diversité des éléments démographiques du pays, tel que l'indique la modalité de notre loi constitutionnelle. Il est inadmissible que l'on aurait eu l'intention de la favoriser en assurant le respect des droits pour un groupe de Canadiens dans un endroit ou une province du pays, et en permettant du même coup que les mêmes droits, pour un autre groupe d'individus aux caractéristiques semblables, puissent être lésés dans une autre province. Ce raisonnement possède une particulière valeur au sujet des écoles, puisque notre constitution entoure celles-ci d'une protection qu'elle n'a pas jugé à propos d'énoncer pour d'autres fins.

Il est vrai qu'au sens strict des mots employés dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les droits scolaires à l'abri des injustices provinciales sont ceux qui reposent sur un texte de loi en vigueur au temps où la province devint partie intégrante de la fédération. Il est vrai, également, que la population majoritaire, dans certaines provinces, s'est prévalue depuis 1867, du concours puissant des tribunaux pour réduire la légalité de ces droits au néant ou à des proportions minimes. Cette population et ces tribunaux ne pouvaient être inspirés autrement que par une interprétation inhumaine et anti-canadienne des données écrites de la loi et par un faux principe selon lequel la loi défendrait implicitement ce qu'elle ne permettrait pas expressément. En dépit des décisions judiciaires, il ne serait donc pas extravagant de conclure que les droits scolaires, à l'encontre desquels une législature provinciale ne peut statuer, ne sont point seulement, en justice et en raison, ceux reposant sur une déclaration positive de la loi écrite. La loi naturelle peut être enchaînée par les ukases des hommes, mais elle ne cesse de s'affirmer constamment dans la vie, et même auprès des juges.

Ces reflets judiciaires de liberté individuelle laissent espérer des jours meilleurs pour notre pays qui devient le maître de son orientation juridique. L'unité nationale en recevra une apparence de sérénité que la situation actuelle ne représente pas. Seule un peu de bonne volonté chez les hommes empêche nos droits scolaires d'être admis à leur pleine jouissance, en un pays où la coutume vécue précède la formule de la loi écrite. Une multitude de droits coutumiers, fondés sur une longue et ancienne habitude, ne sont point exprimés dans la loi écrite et n'ont pas été contredits ou détruits par les tribunaux, parce que, en raison même du principe fondamental des lois anglaises, ils font partie de la structure sociale. Pourquoi n'en serait-il pas de même des droits scolaires propres à la religion et à la langue?

Quel droit élémentaire fait plus partie de la vie quotidienne des citoyens que celui de former une cellule familiale pour le peupler d'enfants, et faire survivre en eux les qualités des parents? Est-il écrit dans la loi que les époux peuvent, au sein de la famille, se prévaloir des dons de la Providence, afin de collaborer avec Dieu à la création des enfants? L'absence de disposition de la loi à ce sujet équivaut-elle à la négation du droit lui-même? S'il est absurde de répondre affirmativement à cette question pourquoi serait-il logique et légitime d'affirmer que d'autres droits, issus de la nature humaine même, sont inexistants, faute d'avoir été juridiquement exprimés? L'exercice de ce droit élémentaire cependant ne se limite pas à la procréation d'êtres semblables aux parents par leurs attributs matériels. L'âme des petits doit reproduire dans le temps les caractéristiques spirituelles des parents. C'est le droit sacré de ceux-ci de vivre dans la famille et dans la société d'assurer leur continuité temporelle, la perpétuité de leurs dispositions naturelles. Ici, nous entrons dans un domaine où se confondent le droit et le devoir des parents de former l'âme des enfants pour l'orienter vers les fins temporelles et éternelles. L'on ne met pas au monde, l'on n'élève pas des enfants, pour qu'ils deviennent la chose de l'Etat, pour qu'ils soient assujettis à des régimes scolaires qui puissent les dénaturer, et pour qu'ils soient, par des artifices d'hommes, détournés de leurs destinées humaines. Nul père ne désire que son fils lui devienne étranger par la langue ou par la foi. Nul ne voudrait que lui-même et ses enfants vivent plus abondamment dans une société hétérogène, si, de ce fait, chacun risquait de se perdre lui-même pour devenir une autre espèce d'individu, ou risquait de perdre son âme. Si nous résistons à la transformation de l'âme par la perte de la langue maternelle, ce n'est pas en raison d'une mésestimation des qualités du génie anglais, mais parce que nous sommes attachés au genre de vie spirituelle que Dieu nous accorde dans notre milieu géographique. Perdre sa langue est une calamité pire que l'exil physique, car alors l'on est expatrié non seulement en son corps, mais aussi en son âme, en cessant d'être selon ses origines, pour devenir autre. Le droit des parents à l'éducation de leurs enfants est donc intimement lié au droit luimême de vivre. Et si nous insistons pour instruire nos enfants dans la foi de leurs pères, c'est que la liberté des consciences et la liberté religieuse sont également liées au droit de survivre éternellement. L'Etat doit modeler ses interventions dans le domaine de l'instruction publique en tenant compte de ces principes fondamentaux.

Au temps de la Confédération, l'éducation populaire n'avait pas atteint l'ampleur qu'elle manifeste aujourd'hui. L'Etat était alors satisfait, à ce sujet, de s'en remettre presque entièrement aux initiatives familiales, paroissiales ou ecclésiastiques. Le degré actuel de gratuité et de fréquentation scolaire obligatoire, de subventions, d'organisation, et de dirigisme rigoureux, était alors imvu, sinon imprévisible. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord a donc été conçu dans une atmosphère de liberté scolaire. Il ne faut point l'oublier lorsque, à la lumière des intentions, l'on soumet cette législation à l'étude.

La liberté d'enseignement toutefois s'inspire de principes et d'exigences qu'il importe de signaler avant d'aborder cette étude.

Lorsque le Christ enjoignit aux apôtres d'aller enseigner à toutes les nations, Il leur prescrivit non seulement le but de leur mandat, mais aussi, de façon implicite, la méthode orale de leur apostolat, "Toutes les nations...", et chacune selon son verbe humain. Telle fut la volonté du Verbe Divin, en donnant aux apôtres le don des langues. Ainsi en a voulu l'Esprit-Saint pour que les âmes soient accessibles à la Vérité, et pour que la confusion originelle des idiomes devienne la communion ultime des esprits en Dieu. Rien d'étonnant que saint Paul, totalement inspiré par la volonté divine, se soit fait apôtre de l'enseignement chrétien par l'intermédiaire des langues nationales. Cette méthode, l'Eglise, en raison d'une sagesse séculaire, la met en oeuvre pour son expansion missionnaire. Soucieuse de son succès, pour la gloire de Dieu, Elle la pratique avec avantage lorsque, en pays civilisé, elle n'en est pas empêchée par l'intervention aveugle des hommes, dussent ceux-ci être parfois de ses fils. Si, pour les fins primordiales du salut, l'Eglise pratique le respect envers les langues maternelles, ne pourrions-nous point conclure, en guise de corollaire, que tout enseignement, pour des fins qui dépendent des premières, doit se faire sans opposer la langue utilisée pour instruire à celle de celui à qui s'adresse l'instruction? Ce serait, par ailleurs, faire violence au droit de l'enfant, dont l'esprit s'éveille aux connaissances, que de lui imposer un enseignement stérile dans une langue incomprise.

Les parents, pourvus du droit et du devoir de former l'âme de leurs enfants, ne se refusent pas en principe à l'interventions de l'Etat faite au nom du bien commun, pourvu que cette dernière soit respectueuse de la liberté individuelle. Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien d'incompatible avec les exigences de la collectivité, puisque l'Etat n'a pas une fin autre que celle des citoyens qu'il protège dans les cadres de la véritable mission. De fait, c'est le devoir de l'autorité civile d'assurer chez le peuple une mesure d'instruction conforme aux exigences des temps et des milieux. Là où la vie économique et sociale dépasse par son rythme les disponibilités matérielles de la famille et de l'Eglise, l'Etat doit subvenir à l'impuissance de celles-ci, à titre d'adjuvant. Cette obligation de subventionner suppose le droit de diriger, mais sans porter atteinte aux droits naturels et spirituels. Que la direction par l'Etat s'exerce de manière à contredire sa propre raison d'être et à contrecarrer les droits des hommes dirigés, et nous sommes alors en présence d'une mesure coercitive, condamnable même si elle s'appuie sur un pouvoir constitutionnel, dont l'injustice viciée d'hypocrisie se perpétue sous le prétexte d'accorder une assistance nécessaire.

Enfin, l'Eglise ne peut toujours efficacement réclamer un droit de présence personnelle dans tous les systèmes d'école dirigés par l'Etat. Que celle-ci soit confessionnelle, et cette présence n'est pas contestée de droit ou de fait. Que l'école soit neutre, cependant, et que l'Eglise en soit ainsi forcément absente, il n'en résulte pas que notre Sainte Mère n'ait point le droit ou le souci d'assurer à ses enfants qui la fréquentent les directives nécessaires à leur salut. L'Eglise ne peut admettre la légitimité de la neutralité scolaire. Lorsque celle-ci existe de fait, cependant, l'Eglise a droit d'exiger que sous le couvert de la neutralité ne soit point prodigué un enseignement qui combatte les fins surnaturelles. Au surplus Elle a le droit de réclamer que, au moins, des dispositions administratives rendent son action enseignante accessible aux enfants. Renoncer à ce droit serait reconnaître comme acceptable une situation scolaire totalement neutre, irréligieuse et, en somme athée.

Dans notre société canadienne ces principes fondamentaux s'exprimeraient, en pratique, par des législations respectueuses des droits familiaux et religieux suivants:

1. Eriger des écoles où la langue maternelle et la religion puissent être librement enseignées pour la formation intégrale des enfants;
2. Administrer ces écoles par des représentants élus, possédant le pouvoir d'engager des instituteurs compétents; des autres écoles;
4. Recevoir de l'Etat une assistance, pécuniaire et pédagogique, proportionnée aux charges éducatives prescrites par lui;
5. Instruire les enfants, par l'école, dans leur langue et dans leur foi, et enseigner toute autre langue ou connaissance profane nécessaires au bien temporel.
3. Percevoir des contributions scolaires, sous forme obligatoire ou bénévole, et bénéficier de l'exemption du soutien

Il nous reste à démontrer quel aspect est accordé à ces droits fondamentaux par la constitution canadienne et par les lois scolaires provinciales. L'étude qui va suivre s'arrêtera au seuil même des dispositions administratives.

L'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord stipule que, dans le jeu du partage des pouvoirs législatifs, chaque province aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement.

Il convient de noter que le mot "droit" n'est pas ici employé dans son sens intrinsèque. Il ne s'agit pas d'un droit absolu, mais d'une faculté relative aux pouvoirs fédéraux. C'est le droit d'exercer un pouvoir, et, en somme ce n'est qu'un pouvoir dont on consacre l'exclusivité pour en écarter l'ingérence fédérale, sauf dans certains cas exceptionnels. De fait, ce pouvoir est énoncé sous la réserve de quatre dispositions limitatives se rapportant aux droits des personnes et à la possibilité d'une intervention fédérale.

La première décrète que les lois provinciales ne doivent porter préjudice aux droits et avantages que la loi, au moment de l'intégration d'une province dans la Confédération, confère à une classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionnelles.

La deuxième établit l'équivalence de statut entre les écoles séparées catholiques du Haut-Canada et les écoles dissidentes, catholiques ou protestantes, du Bas-Canada.

La troisième accorde un droit d'appel auprès du gouverneur général en conseil, au bénéfice de tout droit reconnu par la loi au temps de l'union, ou subséquemment.

La quatrième prescrit un pouvoir d'intervention fédérale aux fins d'édicter une loi remédiatrice si, à la suite d'un appel fructueux, une législature provinciale refuse de formuler une loi conforme à la décision du gouverneur général en conseil, ou si celui-ci juge à propos qu'une telle mesure est nécessaire à l'observance des dispositions de l'article 93.

Une première constatation s'offre spontanément à l'esprit: l'article 93 traite seulement des droits minoritaires confessionnels, sans aucune réserve au bénéfice de la langue d'enseignement. Le Conseil Privé, donnant suite à une interprétation littéraire de l'article 93, a, de fait, apposé son estampille définitive contre toute prétention d'une classe d'individus recherchant la protection constitutionnelle, à titre de groupe minoritaire caractérisé par l'usage d'un idiome. A la défense des pères de la Confédération, qui permirent le cantonnement du français dans le domaine des affaires fédérales, et dans celui du Québec, et son exclusion apparente de l'école, il faut se rappeler que, dans la vie canadienne, dont ils avaient été les témoins ou les artisans, le problème de la langue ne s'était posé de façon marquante que dans l'enceinte de la législature. Les régimes scolaires, dans leur état relativement primitif d'alors, ne défendaient pas l'usage du français, et même le permettaient. Les luttes scolaires antérieures avaient eu pour objet le caractère confessionnel de l'école. Ces facteurs propres à mettre en échec tout esprit critique, ou à ne pas l'éveiller, pouvaient inspirer confiance, sans raison apparente de mettre l'avenir du français en doute. Il n'en résulte pas moins que dans toutes les provinces, selon les dispositions actuelles de la constitution, le droit scolaire à l'usage du français reste à découvert de toute protection juridique. Exprimons le voeu que la loi de citoyenneté canadienne, accordant les droits civils essentiels à toute personne possédant indifféremment la connaissance du français ou de l'anglais, réussira, avec les années, à faire pénétrer cette caractéristique fondamentale du citoyen dans le domaine de la vie nationale régie par les provinces.

Quant aux écoles confessionnelles, il importe de signaler que seuls les droits minoritaires reconnus par la lettre de la loi au temps de l'union demeurent inviolables. Les tribunaux, suprêmes en l'occurence, peuvent arraisonner toute autorité provinciale y portant atteinte. Par ailleurs, les droits qui surgissent dans la législation écrite à la suite de l'union sont exposés à l'abrogation par la compétence de la législature qui les formule. Dans un cas comme dans l'autre, le droit d'appel au gouverneur général en conseil est assuré au profit des minorités. L'histoire nous a cependant prouvé que, dans le passé, ce droit d'appel ne pouvait être exercé que de façon illusoire.

En somme, toutefois, l'article 93 reconnait la possibilité de nouvelles législations scolaires, propres à fonder de nouveaux droits juridiques, selon les groupements d'individus, en un pays en voie d'expansion démographique et politique. Quant à tous ces droits minoritaires, originels et récents, il établit une méthode de surveillance nationale. Il prouve ainsi clairement que les pères de la Confédération se proposaient d'accorder à toutes les écoles confessionnelles, pour tous les temps, et d'un océan à l'autre, un droit de cité au Canada, avec le maximum possible de protection juridique.

D'un océan à l'autre...', et j'ai maintenant l'honneur de vous présenter un abrégé de la législation scolaire actuelle dans chacune des dix provinces, en mettant en lumière dans chaque cas le degré de liberté scolaire à la disposition des minorités.

Me Gaston Vincent,
ancien président de l'Association d'Education de l'Ontario
(à suivre)

L'Inde rejette l'offre américaine

La Nouvelle-Delhi. — Le premier ministre Nehru a écrit au président Kennedy pour lui annoncer sa décision de décliner les bons offices, suggérés par le chef d'Etat américain, du président de la Banque mondiale, M. Eugène Black, dans la question du Cachemire. Selon M. Nehru, le gouvernement indien préfère à cette solution celle des négociations bilatérales avec le Pakistan.

On a pris note à Washington de l'invitation du premier ministre indien au président pakistanais Ayoub Khan de venir s'entretenir avec lui à la Nouvelle-Delhi. Mais on fait remarquer que de tels entretiens peuvent difficilement avoir lieu avant la fin des élections parlementaires en Inde. Le Pakistan, de son côté, a déclaré "urbi et orbi", que la présence sur ses frontières de 80 pour cent de l'armée indienne risque de mettre la paix en danger.

—Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et adieux.
Bossuet

—Dans la bonne fortune il faut être sage et honnête; dans la mauvaise, sage et fier.

* * *

—Ne vantez pas votre fortune à un homme moins riche que vous.
Pierre le Grand

* * *

—Aux jeux cruels de la fortune tout est soumis dans l'univers.
J.-J. Rousseau

* * *

—La fortune ici-bas fait moins d'heureux que l'espérance.
Nandet

Ils s'inscrivent par milliers aux Cours de Préparation au Mariage

Né dans la capitale canadienne il y a une quinzaine d'années, le cours de Préparation au Mariage par correspondance a été diffusé dans le monde entier en dix langues différentes par les soins du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. A date dans notre pays, 31,224 élèves ont suivi le cours par correspondance en français et 10,189 l'ont suivi en anglais.

Cela semble énorme quand on songe à la somme de travail que nécessite l'envoi à un élève de 14 leçons, et la correction attentive par des personnes autorisées et averties des réponses au questionnaire qui accompagne chacune de ces leçons. Pourtant, le Service de Préparation au Mariage du Centre Catholique estime que ce n'est pas assez. Plus que jamais les jeunes, époux et épouses de demain, ont besoin de connaître profondément les droits et les devoirs que comporte l'état du mariage; plus que jamais ils ont besoin d'être à la fois rassurés et avertis de ce qu'est réellement la vie à deux dans le mariage. La littérature, le cinéma, la télévision leur offrent trop souvent une image déformée, affadie et ridiculisée de la vie conjugale et familiale. Si la vie du mariage n'est pas toujours aussi rose tendre que la décrivent les romans feuilletons, elle n'est pas non plus aussi noire encore que veulent bien le laisser croire certains films dits réalistes... Où est la vérité dans le mariage se demandent avec angoisse les jeunes balancés par tant d'influences contraires?

C'est pour répondre à cette inquiétude que le Centre Catholique offre cette année encore aux jeunes qui se destinent au mariage son cours de Préparation au Mariage par correspondance. Ecrites dans une langue claire, simple et dépouillée de tant d'artifice, les 14 leçons qui constituent ce cours, donnent une vue d'ensemble bien réelle et réaliste des différents aspects moral, psychologique, social et physique que comporte la vie à deux dans le mariage.

Ce cours constitue à lui seul une source unique d'informations et de réflexions pour les fiancés et fiancées; il constitue aussi une source inépuisable de retour sur soi-même et de recommencement pour les époux et les épouses. C'est un placement pour la vie, quoi! Les jeunes qui passent volontairement à côté sans s'y arrêter laissent peut-être s'échapper leur seule chance de bonheur. Cela mérite qu'on y réfléchisse et qu'on inscrive sans plus tarder, n'est-ce pas monsieur? n'est-ce pas mademoiselle?

L'Histoire retiendra sans doute de notre époque de feu et de sang qu'elle a donné au monde la bombe atomique et l'avion à propulsion, mais elle retiendra aussi qu'elle a vu naître les cours de préparation au mariage et les a rendus accessibles au commun des mortels. Peut-être à cause de cela, les historiens de ce temps concluent-ils qu'après tout les gens du 20e siècle n'étaient pas si barbares...

—Il me semble qu'un fils devrait, avec raison, ignorer ou cacher les faiblesses d'un père.
La Chaussée

* * *

—Un père aux yeux d'un fils n'est jamais criminel.
M.-J. Chenier

* * *

—On a bien raison d'appeler son bien "Fortune" car un moment le donne, un moment l'ôte.
Voltaire

Le Canada devra réduire ses tarifs

Winnipeg. — Le ministre fédéral des finances a laissé entendre que le Canada serait amené à réduire ses tarifs douaniers si les Etats-Unis et le Marché commun donnaient suite aux propositions de baisse, "audacieuses et de grande portée", mises de l'avant par M. Kennedy. "L'effort collectif de tous les principaux pays commerçants" sera nécessaire, a dit M. Fleming, pour arriver à une solution pratique des problèmes que pose en matière d'échanges internationaux l'existence du Marché commun. Le ministre s'adressait au Canadian Club de Winnipeg. M. Fleming a déclaré que le pouvoir de négocier de larges concessions tarifaires réciproques que M. Kennedy cherchait à se faire octroyer par le Congrès "est en accord avec le genre de solutions que nous n'avons cessé de prôner pour répondre aux problèmes économiques mondieux de l'heure".

Même après une attaque soviétique soudaine

Washington. — Le ministre de la défense, M. McNamara, a déclaré devant le Congrès que la puissance de représailles des Etats-Unis est telle actuellement qu'il serait possible de frapper durement l'Union soviétique en atteignant des objectifs précis même une fois que l'URSS aurait déclenché une attaque-surprise contre les Etats-Unis. Mais le ministre a ajouté que Moscou va assurément se doter de projectiles nucléaires et d'autres armes sans cesse plus puissants et que, conséquemment, dans peu d'années, les Etats-Unis devront de leur côté avoir encore amélioré et accru leur puissance de riposte. "Dans l'intérêt de notre propre sécurité, nous devons être en mesure de nous porter à la défense des avant-postes de la liberté n'importe où dans le monde et ce, à quelques minutes d'avis" a encore dit MacNamara.

Vient de paraître

Le secret de Maman Fonfon

Depuis des années Maman Fonfon enchante nos enfants: elle sait leur parler, les intéresser parce qu'elle les aime.

Bien des parents regardent aussi l'émission de télévision du samedi matin et se demandent quel peut être "le secret" de madame Claudine Vallerand.

Grâce aux Editions du Jour, nous saurons maintenant "le secret de Maman Fonfon". En effet, tel est le titre du livre que vient de lancer la maison dirigée par Jacques Hébert.

En plus d'une multitude de conseils pratiques, Madame Vallerand donne aux parents qui veulent continuer auprès de leurs enfants le bon travail de l'émission "Maman Fonfon" une foule de moyens d'action: renseignements de travail et modèles de bricolage.

Avec ce guide pratique, illustré de plus de 50 dessins de Hubert Blais, toutes les mamans peuvent devenir des Maman Fonfon pour leurs enfants et apprendre l'art de les éduquer en les amusant.

"Le Secret de Maman Fonfon" est destiné à une très large diffusion que facilitera son prix populaire ($1.00). Il est en vente à la Librairie FIDES, 11540 - avenue Jasper.

La Fédération C.-F. de la Colombie

Réunion mensuelle du Comité Exécutif, tenue samedi le 2 décembre 1961.

Présences: M. J. Pallard, M. l'abbé Therrien, les RR. PP. Labonté, Bélanger et Lemire; M. l'abbé Mailloux, Mmes Burnada, Alain, Gareau; MM. Canuel, Comeau, Léger, Goulet, Ledet, Bremner, Beauregard, Coulombe, Racine et le Dr Gérald Moreau ainsi que M. Raymond Noël.

Prière d'ouverture, récitée par l'aumônier, M. l'abbé Therrien.

Lecteur des procès-verbaux, par Mme Amélie Gareau. Proposition H. Beauregard appuyé par le R.P. Z, Bélanger, adopté.

Correspondance: Assurance-Vie-Desjardins; M. Marcel Ouimet, Radio-Canada; association pour l'avancement des Sciences; A.C.E.L.F.; Vie Française; la mise en filière est proposée par le Secrétaire et appuyée par le R.P. Labonté. — Adopté.

Rapport du président — Visite au Congrès de l'A.C.F.A.

Rapport du secrétaire général, M. Canuel, Comité consultatif A.C.E.L.F. O.N.F. . . .

Proposé par le Comité du Film que l'on accepte ce rapport. Ceux qui demandent des films se rendent responsables pour les frais de transport. Appuyé par M. J.-B. Goulet. — Adopté.

Rapport de la rencontre Mlle Cécile Rouleau et M. Canuel. Proposé par M. l'abbé Therrien, appuyé par M. le Dr Gérald Moreau. — Adopté.

Proposé par M. le Dr Moreau, appuyé par le R. P. Bélanger, que le secrétariat publie une lettre circulaire invitant à participer au club soutien. — Adopté

proposé par M. Léo Comeau, appuyé par M. Georges Ledet, que le budget soit accepté tel que proposé. — Adopté.

Proposé par M. le Dr Moreau, appuyé par M. M. F. Coulombe, que Madame la Secrétaire fasse publier sur "La Survivance" la liste des donateurs au Club de Soutien. — Adopté.

Proposé par le P. Bélanger, appuyé par M. Racine, que l'on remette au R.P. Labonté le don de Vie Française destiné à aider les collégiens. — Adopté.

Proposé par Mme Burnada appuyé par M. le Dr Moreau, qu'une lettre soit adressée au Ministère de l'éducation.

Proposé par M. Comeau appuyé par le R.P. Bélanger que les comptes soient payés.

Ajournement proposé par le R.P. Bélanger appuyé par le Dr Moreau.

Remerciements à M. l'abbé Therrien pour son hospitalité.

RAPPORT DU COMITE DE FINANCES:

Récettes:

Conseil de Vie Française	$500.00
Cercle de Fatima	39.00
Cercle de Lourdes	37.90
Cercle de N.-D. de la Paix	29.90
Don pour français — Montréal	2.00
	$608.80

Dépenses:

Banquet	252.87
Congrès de l'A.C.F.A.	75.50
Comité de l'Education	45.50
Frais de voyage—Dr Moreau	17.75
	$391.62

PLAMONDON

M. et Mme Noël Meunier et famille d'Edmonton étaient en visite chez M. et Mme Eugène Plamondon, récemment.

La Rév. Mère Provinciale a passé quelques jours chez les Filles de Jésus, la semaine dernière. Elle a invité les élèves de notre école, ce qui fut un grand bonheur pour eux.

MM. Wilfrid Saint-Jean et Joseph Bossé sont en convalescence chez eux tandis que Janice et la petite Ramona Lee Plamondon sont toujours à l'hôpital. Prompt rétablissement à ces malades!

Dimanche le 28 janvier, MM. Harold Bélanger, Roger Gauthier, Dickie Dragon, André Plamondon et Lucien Gauthier conduisaient nos deux équipes de hockey à Athabaska. Dans la 1ère partie, nos Anges bleus ont joué avec les Athabasca Royals et remportèrent la victoire. Le pointage était 6-5.

Dans la 2ème partie, les Juniors d'Athabasca ont été défaits; nos Pee Wee leur ont fait une vraie belle défaite. Le poitage 10 - 0. Les spectateurs ont dû se tenir le nez le reste de l'après-midi! Dans cette dernière partie, c'est grâce à Vincent Plamondon qui, malgré sa corpulence est un excellent gardien de buts, que les Juniors ne purent réaliser un point.

Mercredi soir le 31 janvier, ce fut une différente histoire; lors d'une joute qui eut lieu au Lac-la-Biche entre les Anges bleus et les Clippers, ces derniers sortirent vainqueurs, le pointage était 5-2. Ne condamnons pas notre équipe trop vite, car deux de leurs bons joueurs étaient absents; ça ne va pas si bien comme ça! Sur neuf parties jouées jusqu'à date, nos Anges en ont gagné cinq. Ce n'est pas trop mal tout de même! Vos administrateurs sont plus ardents que jamais, les jeunes!

Mardi le 30 janvier, un incendie a complètement détruit la maison et le garage appartenant à M. Barber. Lorsqu'on s'en aperçut, le feu, qui commença dans la maison, dû au surchauffage d'une fournaise défectueuse, était trop avancé pour qu'on put l'éteindre. En peu de temps, le garage qui était à proximité du brasier, prit en feu et malgré tous les efforts possibles, le tout fut réduit en cendres en moins de deux heures. On réussit à sauver la maison d'Elmer Plamondon qui était non loin du garage. Tout de même, le mobilier de M. et Mme Arsène Duperron, qui habitent cette maison fut sorti en toute hâte. Après le feu, quelques hommes et dames ont fait le nettoyage de la maison et remis el mobilier en place. M. et Mme Duperron leur sont très reconnaissants. M. Edgar Bélanger qui avait une part dans le garage remercie tous ceux qui ont fait leur possible pour combattre l'incendie.

Le 2 février, M. et Mme Edmer Plamondon ont célébré leur 25e anniversaire de mariage. M. et Mme Wilfrid Saint-Jean célébraient leur 25e anniversaire le 4 février. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Un gros garçon est né à M. et Mme Charles Gaudet, le 1er février. Maman et bébé vont bien. Félicitations aux heureux parents.

Remerciements aux dames et hommes qui ont fait le nettoyage de l'église vendredi dernier.

—La France a été douée d'un goût exquis, que les moindres dissonances blessent vivement.

MORINVILLE

Nos sincères félicitations à M. Herman Kieser, qui vient d'être nommé marguillier, en remplacement de M. Oscar Beheils, sortant de charge. Nous remercions ce dernier de tous les bons services qu'il a rendus à la paroisse.

Nos félicitations s'adressent également aux élèves des 5 et 6ème années de l'école Thibault, qui, dimanche le 28 janvier dernier, ont remporté la palme, à l'occasion du festival français local. Avec l'aide de la 2ème jusqu'à la 8ème année inclusivement, nos jeunes, maintenant, formeront un choeur d'une centaine de voix et iront répéter cette pièce ,qui les a faits victorieux, i.e. "En traîneau" à l'Auditorium du Jubilé, dimanche le 25 février prochain. Les élèves des 9, 10, 11 et 12e années s'y rendront eux aussi, pour y interpréter "L'Hirondelle". Nous profitons de l'occasion que nous avons ici, pour remercier nos adjudicateurs: le R.P. U. Duchesneau, o.m.i., du collège Saint-Jean, d'Edmonton, ainsi que Mme Matthias Tellier, de Morinville. Nous remercions et félicitons aussi, les professeurs des 5 et 6ème années, qui ont dirigé nos gagnants; Mme Roméo Froment et Mlle Anne-Marie Hogue. Notre vive reconnaissance enfin, aux autorités de l'école Thibault, qui ont permis ce fameux festival.

Environ 18 messieurs, de Morinville, ont suivi les exercices d'une retraite fermée à la Maison des Retraites de Saint-Albert, en fin de semaine dernière,

BAPTEMES:

Dimanche le 28 janvier, on a baptisé Bradley-Edward, né le 19 décembre, enfant de M. et Mme Harry White, (Margaret Wesko. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Champagne, de Morinville.

Dimanche le 4 février, on a baptisé Alain-Denis, né le 21 janvier, enfant de M. et Mme Marcel Craig, (Natalpa Slowske). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Craig, de Morinville.

VA ET VIENT:

Mme Albert Roy et sa fille Eva, de Calgary, ont passé une quinzaine de jours dans nos parages.

HOCKEY:

Dimanche le 4 février, très peu de monde à l'aréna de Morinville. Il est vrai que la neige a retenu bien des gens et même des joueurs. Les frères Blain, par exemple et Otto Létourneau, ont été remplacés par des joueurs de la Ligue B.

Les joueurs-visiteurs, les McKennan, jouaient pour la première fois sur la glace de Morinville. Ils se sont fait battre par 13 à 6. En face de l'équipe de Morinville, nos visiteurs ont joué comme des amateurs, sans plus. A la 3e période ils se sont un peu réveillés et . . . c'était le temps, si l'on voulait donner un peu d'intérêt à la partie.

Adolphe Boisonneault est temporairement hors du jeu. Une fracture du poignet droit l'empêche de manier le gouret. Nous nous réjouirons avec lui de sa guérison et nous souhaitons que cela se produise bientôt. Adolphe a essayé de jouer il y a une quinzaine, et il a dû se retirer. Félicitations à tous nos joueurs. Merci à tous les organisateurs qui procurent à tous nos gens, la grande attraction de l'hiver.

Nous avons pensé avant que les éliminatoires commencent de donner à nos lecteurs le nom de chacun de nos joueurs et son numéro correspondant. A la prochaine ,nous donnerons le pointage de chacun d'eux pour l'année 61-62. Jacques Hogue (gardien de buts, 1, Marcel Labonté, capitaine, 2. Noël Meunier, 3; O'Neil Chevalier, 4; Otto Létourneau, 5; Lee Steffes, 6; Henri Lamoureux, 7; Georges Houle, 8; Benny Blein, 9; Gerry Blein, 10; Ronny Perott, 11; Roger Houle, 12; Roger Tourangeau, 13; Adolphe Boissonnault, 14; Blacky Blein, 15; Léopold Boissonnault, 16.

Vimy

M. et Mme Henri Bernard ont célébré leur 25ème anniversaire de mariage le 25 janvier. Beaucoup de leur parenté y était présent.

M. Wilfrid Provençal, agent de la UGG, a reçu un "Master Merit Certificate" de 10 ans. Ce certificat lui a été donné par l'"Affiliated Inspection Bureau Ltd.'

NAISSANCE:

M. et Mme Albert Blanchette (née Yvonne Bossé sont fiers d'annoncer la naissance d'un petit garçon.

NOS MALADES:

Mme Jack Burns, Mlle Sylvia Fagnan sont allées à l'hôpital.

Nous sommes fiers de dire que huit hommes ont fait une retraite à Saint-Albert: MM. Marcel Bernard, Léon Blanchette, Rosaire Fortier, Amédée et Benoît Gagné, Léger Huot, Jean Paquette et Edmond Sabourin.

SAINT-PAUL

BAPTEMES:

Marie Florence Johanne, enfant de M. et Mme Karl Stang, baptisée le 14 janvier dernier. M. et Mme Aurèle Leclair, grands-parents de l'enfant, étaient parrain et marraine.

Marie Berthe Anita, enfant de M. et Mme Edmond Paul, baptisée le 21 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Paul.

Marc René, enfant de M. et Mme Armand Beloin, baptisé le 21 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Hurtubise.

Louise Diane, enfant de M. et Mme Albert N. Doucet, baptisée le 28 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme David Boudreault.

Marie Delphine Cécile Lise, enfant de M. et Mme Armand Malo, baptisée le 4 février. Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Corbière, de Mallaig.

REMERCIEMENTS:

Mme Pierre Gouin et son fils Léon désirent offrir leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Pierre Gouin. Ils remercient en particulier Mme Pitre, matronne du Manoir, pour son inlassable dévouement; les RR. SS. Grises de l'hôpital où il était fréquemment hospitalisé ces dernières années, de même que pour les soins dévoués de nos médecins, les docteurs Léon Trottier et Rolland Décosse. Sont venus d'Edmonton, pour les funérailles: M. Joseph Miville Déchène et son fils Me André Déchène, M. Léon Gouin retournait immédiatement après les funérailles pour Pittsburg, E.-U., par voie des airs, d'où il repartira bientôt pour un stage de deux ans à Santiago, Chili.

Les cours de préparation au mariage sont suivis avec beaucoup d'assiduité par un groupe imposant de 70 garçons et filles tant en anglais qu'en français. Ces cours sont donnés par M. le Curé et ses vicaires ainsi que M. l'abbé Terre.

Tous les vendredis à la Haute Ecole de Saint-Paul il y a Bingo au profit de OTJ. Qu'on se le dise! et allons tenter notre chance pour seulement 50 sous.

M. l'abbé Terre fait tous les dimanches du ministère à Cold Lake remplaçant M. l'abbé Champagne au repos pour deux ans.

M. l'abbé Martineau remplace également M. l'abbé Olinski à Vilna pour un temps indéterminé.

Les 2, 3 et 4 février, nous avions nos Quarante-Heures. La paroisse Cathédrale est la première à jouir de ces précieuses journées de prières à Jésus dans son Eucharistie. Malgré l'inclémence de la température, l'assistance fut nombreuse. Les Chevaliers de l'autel, en soutanes et aubes blanches, montaient la garde du sanctuaire, ils se remplaçaient toutes les demi-heures avec beaucoup de piété et de recueillement.

Le Banquet Annuel des Dames de Sainte-Anne prendra place le 25 février prochain au Cafetéria de la Haute Ecole. C'est l'occasion d'une belle et familière rencontre.

PICARDVILLE

Dernièrement M. et Mme Raymond Breault se sont établis dans notre paroisse. Nous sommes extrêmement heureux de les voir comme paroissiens.

Pendant ses travaux à la Mine de Picardville, M. Laurent Frigon a blessé son pied. Maintenant, après une semaine de soins, il est retourné à son emploi.

Nous sommes très fiers de Mlle Jeannine Vallière, parce qu'après quelques mois d'entraînement pour être garde-malade, elle a reçu son bonnet.

Depuis trois semaines la Rév. Sr Alphonse est partie pour la Nouvelle-Ecosse pour assister son père mourant. Il est décédé le 17 janvier.

Rhéa Paquette

M. Lorenzo Provost, propriétaire du magasin de Picardville, a été choisi pour êtres marguillier de l'église, remplaçant M. Cyprien Garon.

Dans la chapelle, chaque soir, les paroissiens ont prié pour l'Unité des Eglises, pour qu'elles soient une seule Eglise.

M. Houle et Johnny Rosendale (5 ans) ont été malades à l'hôpital. Johnny, presque mort, est mieux maintenant.

A un Bingo à Edmonton, Roger Deshoux a gagné une Chevrolet 1962.

Lundi et mardi, le comité des hommes est venu nettoyer notre patinoire. Merci à ces bons messieurs.

Michel Boucher

—Ferme les yeux et tu verras.

LEGAL

Il est d'usage qu'à tous les ans il y ait élection de nouveaux marguilliers; cette année deux des nôtres: MM. Roger Cyr et Albert Pelletier cédaient leur place à MM. Lucien Cyr et Emilien Coulombe.

Au presbytère, un banquet fut servi aux anciens et aux nouveaux marguilliers et leurs dames, soient: MM. Jos Nault, Frank Rivard, Allan Keane; Lucien Cyr, Emilien Coulombe et Lucien Cyr. M. le curé Primeau et M. le vicaire Pigeon étaient présents.

Alice Bergevin

MARIAGE MARTIN-DOUZIECH

En l'église Saint-Emile de Legal, samedi le 27 janvier, à 12h.45, M. l'abbé Primeau, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Simone Douziech, fille mineure de M. et Mme Victor Douziech, de Legal, à M. Léon Gérard Martin, d'Edmonton. L'oncle de la mariée, le R.P. Edmond Douziech, o.m.i., de North Battleford, célébra la messe à leurs intentions.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une robe longue de peau-de-soie avec traîne, son voile était retenu par un bandeau de velours. Elle portait une orchidée sur un missel blanc.

Les filles d'honneur étaient: Mlles Bernice Long, Barbara Bashet, Rita Bergevin qui étaient toutes vêtues de robes de chiffon et elles portaient des bouquets d'oeillets roses.

La mère de la mariée choisit une toilette de satin beige avec accessoires roses.

MM. Maurice Douziech, Raymond Martin et Robert Parent étaient garçons d'honneur. M. Roger Montpetit agissait comme huissier.

La cérémonie nuptiale fut suivie d'une réception et d'un souper à la salle communautaire de Legal. M. l'abbé Primeau, curé, bénissait la table et il porta le toast aux jeunes et heureux époux auxquels ils répondirent avec aisance et avec à-propos.

Après la danse les jeunes mariés partirent pour leur lune de miel. La mariée était vêtue d'une robe de laine bleue avec accessoire bruns et un manteau de fourrure.

M. et Mme Léon Martin demeureront à Edmonton à leur retour d'un voyage dans les Etats-Unis.

Les invités de lextérieur étaient Me Louis Lacoursière, de Saskatoon, et M. et Mme Muiller, de Regina.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Agnès de Champlain

Samedi le 27 janvier, quelques douzaines d'amis des environs, ainsi que treize de leurs enfants, se réunirent chez M. et Mme Dominique Coulombe, à l'occasion de leur quarantième anniversaire, pour leur souhaiter santé, bonheur ainsi que plusieurs heureuses années de vie conjugale.

Les premiers arrivés, les trouvèrent paisiblement installés devant leur télévision tout comme les autres soirs ordinaires. Mais à l'arrivée de quelques voisins et leurs enfants d'Edmonton, ils ont vite réalisé que ce samedi soir ne se passerait pas sans bruit.

Après des échanges de saluts et souhaits coutumiers, plusieurs se sont réunis en petits groupes afin de parler de choses et autres. Bientôt nos amateurs de cartes s'assemblèrent autour des tables afin que chaque intéressé puisse déployer ses aptitudes aux différents jeux connus de tous et choisi selon le goût des joueurs. Les visages souriants, les cris de joie signalaient que les vainqueurs étaient nombreux, mais les perdants, étant chics, allèrent parfois gagner les victorieux d'une autre table.

Bientôt les plus jeunes et des plus vieux infatigables décidèrent de chasser les "frémilles" des jambes par un tour de valse. Naturellement, après quelques valses tous furent d'avis de changer de tempo pour un plus vite en lançant une polka, qui délasse, ou fatigue plus vite les concurrents.

Bien intéressante sont ces danses soulevantes, mais bientôt il faut s'arrêter pour faire honneur aux vivres. C'est ici que tous s'aperçurent du dévouement et savoir-faire des dames qui ont uni leur habileté afin de nous servir un goûter délicieux, nourrissant et bien préparé.

Après le goûter tous s'arrêtèrent pour écouter un ruban sonore préparé le jour de l'an par un fils de M. et Mme Coulombe, qui demeure à Montréal. A l'aide de ce ruban M. et Mme Coulombe ont eu le plaisir et la grande joie de recevoir de vive voix les meilleurs souhaits traditionnels du nouvel an, de leur fils et deux filles religieuses à Montréal. Ont été entendus également sur ce ruban, deux frères et belles-soeurs de Mme Coulombe qui envoyaient à leur tour des voeux de santé et bonheur à toute la parenté de l'Ouest.

Après ce silence appréciable la musique sautillante reprenait ses airs gais que plusieurs prirent avantage pour se dégourdir un peu. Ainsi la veillée se terminait sur une note d'allégresse.

Nous remercions sincèrement tous et chacun, surtout les voisins dévoués et généreux qui ont bravé la température froide et les chemins enneigés.

FORT KENT

BAPTEME:

Marie Suzanne, née le 22 janvier, enfant de M. et Mme Louis Déry. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Déry.

Samedi le 10 février, aura lieu au gymnase de l'école, une soirée d'amateurs organisée par le Conseil des étudiants. Venez encourager nos jeunes.

Dimanche prochain le 11 février, au même endroit, nous pourrons assister à un concert musical. Invitation à tous.

C'est avec regret que nous apprenions la mort de M. l'abbé Lerouge, curé de Picardville.

EGG LAKE

M. et Mme Jos. L'Heureux firent le voyage à Edmonton dernièrement pour conduire leur père M. Laurent L'Heureux à l'hôpital pour intenvention chirurgicale.

Mme L.-G. Amiot passa une semaine à Edmonton. Elle accompagna M. et Mme Armand Ostiguy qui étaient venus pour une courte visite.

Mme Maurice Lebeuf est revenue à la mission après avoir passé une couple de semaines à l'hôpital. Nous lui souhaitons complet rétablissement.

Victor Amiot, qui suit un cours à l'école technique à Calgary est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Bernard Amiot.

M. et Mme Denis Amiot firent un court voyage à Edmonton, dernièrement.

Entre Juifs et catholiques

Paris. — La troisième conférence des rabbins européens s'est tenue récemment à Paris. Elle a accueilli avec une vive satisfaction les modifications apportées par le pape Jean XXIII quant aux expressions concernant les Juifs dans les textes liturgiques catholiques. La conférence reconnaît les efforts faits pas l'Eglise catholique pour supprimer les expressions blessantes, ou qui pourraient être interprétées dans un tel sens. On ne peut pas nier laction du Vatican qui tâche de dissiper certains préjugés.

Dans une déclaration finale, la Conférence a souligné que la religion était le seul lien existant entre les Juifs du monde entier. Elle a été dans l'obligation de constater que certaines adhésions au judaisme étaient dictées par des motifs religieux. Il arrive, par exemple, qu'un adhérent d'une autre confession, qui a épousé un Juif, se convertisse au judaisme afin de pouvoir obtenir la nationalité israélienne.

Calgary. — Adressant la parole à Calgary ,le premier ministre Manning dit que le gouvernement provincial s'inquiète de plus en plus de la quantité toujours croissante de Vodka entrée illégalement en Alberta.

M. Manning dit que son cabinet songeait à élargir les règlements qui défendent les ventes de Vodka dans la province. Bien que cette boisson alcoolique est fabriquée en Alberta, il est défendu d'en posséder dans la province.

JOUSSARD

Lundi le 22 janvier, avait lieu la réunion mensuelle des Commissaires d'école. Il y a eu alors des élections, M. Albert Duchesneau fut nommé, pour trois ans, et M. Denis Gladue, pour un an, remplaçant M. A. Huculak qui a résigné; Mme Lucien Comeau fut élue secrétaire, remplaçant Mme G. Charrois qui fut secrétaire pendant plusieurs années.

M. et Mme Thomas Houle et leur fillette, de Morinville, sont en visite chez M. et Mme E. Casavant pour une semaine. Par la même occasion, sont venus en visite chez M. Casavant, Mme Chalifoux, de McLennan, accompagnée de sa fille Lucienne et son ami.

BAPTEME:

Le 28 janvier, fut baptisée par le R.P. Pirson, curé, Janice Marie, fillette de M. et Mme Alfred Lamarche. Parrain et marraine: M. et Mme Alp. Lamarche, grands-parents de l'enfant.

—La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros, héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres.

Victor Hugo

La nature des relations entre le Canada et Cuba doit être décidée par le gouvernement canadien

Ottawa. — Le premier ministre M. Diefenbaker a déclaré que l'attitude du Canada envers Cuba ne regarde qu'Ottawa qui décidera lui-même de la conduite à suivre. M. Diefenbaker a nié devant les Communes que les dollars canadiens, une fois entre les mains du gouvernement de La Havane, servent à soutenir des activités subversives en Amérique latine.

En citant nombre d'exemples précis, le premier ministre a affirmé que le commerce réalisé par Cuba avec les Etats-Unis lui avait été plus profitable que ses échanges avec notre pays.

De son côté, le ministre du commerce, M. Georges Hees, a déclaré qu'il n'était pas un seul exemple d'envoi de marchandises vers Cuba qui eut contenu des produits américains expédiés via le Canada. Le ministre a précisé que, dans de nombreux cas, les marchandises américaines avaient été bloquées.

M. Diefenbaker répondait au député conservateur de Queens, Health Macquarrie, qui lui demandait de commenter certaines récentes déclarations du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk.

WASHINGTON SUGGERE

Dean Rusk, fort de la décision de l'OEA lors de la conférence de Punta del Este, a en effet exprimé l'espoir que d'autres pays alliés des Etats-Unis appliquent la politique d'ostracisme imposée à Cuba par la majorité des pays membres de l'Organisation des Etats américains.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Washington, le secrétaire au State Département a avancé que Cuba se servait des dollars et autres devises étrangères pour financer ses activités subversives dans d'autres pays d'Amérique latine. Interrogé sur la possibilité que Washington demande à Ottawa d'aligner sa politique à l'égard de Cuba sur celle décidée à Punta del Este par l'OEA, M. Rusk a répondu que le sujet serait abordé par les deux gouvernements.

Les Etats-Unis depuis quelque temps, ont mis l'embargo sur tous les produits américains autres que les vivres et les médicaments destinés à Cuba. Une récente décision laisse même entendre que ce blocus pourrait devenir absolu.

OTTAWA SE REBIFFE

C'était pour la seconde fois en une semaine que des ministres canadiens prenaient position contre certaines affirmations américaines tendant à influencer la politique d'Ottawa.

La première fois, c'est le ministre des affaires extérieures, Howard Greene, qui avait qualifié d'inadéquate certaine affirmation faite à Vancouver par un adjoint du président américain, Arthur Schlesinger fils, qui s'était permis de dire que la politique canadienne faisait obstacle aux réformes démocratiques en cours en Amérique latine.

Le premier ministre a redit que le Canada s'était contenté de poursuivre avec Cuba le commerce de produits non stratégiques. Citant des chiffres, M. Diefenbaker a rappelé que les exportations cubaines vers le Canada s'étaient élevées, durant les neuf premiers mois de l'année, à quelque $4,600,000 tandis que La Havane nous avait acheté pour $21,500,000. Parallèlement, les Etats-Unis ont exporté avec la république fidéliste pour $13,-300,000 tandis qu'ils avaient importé $26,800,000 de produits cubains.

Conseil de
Vie Française

Promotions à l'Ordre de la Fidélité

Cinq personnalités du Canada et des Etats-Unis deviennent officiers de l'Ordre de la Fidélité française. La nouvelle a été rendue publique par le président du Conseil de la vie française en Amérique, le R.P. Thomas-Marie Landry, o.p. Ces distingués compatriotes sont les suivants: S.E. Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, N.-B., M. René Paré, de Montréal, Mgr Hilaire Chartrand, P.A., vicaire général du diocèse d'Ottawa, S.H. le juge Alfred Monnin, de Saint-Boniface au Manitoba, S.H. le juge Edouard Lampron, de Nashua, N.-H. Le Conseil a voulu reconnaître les services éminents ainsi rendus à la culture française.

La remise des insignes aura lieu à Québec, en septembre prochain. Elle sera présidée par M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, N.-H., en sa qualité de chancelier de l'Ordre de la Fidélité française. Elle constituera l'une des manifestations qui marqueront les noces d'argent du Conseil de la vie française. Cet organisme en effet a été fondé le premier juillet 1937, lors du deuxième Congrès de la langue française. Il a d'abord porté le nom de Comité des Congrès de la langue française, ensuite celui de Comité de la Survivance française pour devenir le Conseil de la vie française en Amérique.

Le Conseil compte actuellement 41 membres représentant les groupes français du Canada et des Etats-Unis. Son fondateur et premier président a été le regretté Mgr Camille Roy. Un hommage lui sera rendu lors des fêtes des noces d'argent, de même qu'à son frère, S.E. Mgr Paul-Eugène Roy président du Congrès de la langue française de 1912 et aussi président du comité de la langue française. Le R.P. Landry est le septième président. Il est le deuxième Franco-Américain à occuper ce poste. M. l'abbé Adrien Verrette en effet a été également président et il a, à ce titre, dirigé le Troisième Congrès de la Langue française en 1952.

—La France compte trente-cinq millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement.

Henri de Rochefort

ST-JOACHIM

Jeudi avait lieu à Saint-Joachim le service funèbre de M. Charles Allard, âgé de 81 ans, qui fut célébré par M. l'abbé Grisé, de Winnipeg, neveu de M. Allard.

M. Allard était un pionnier étant arrivé dans l'Ouest en 1911 et par son commerce il a contribué à son développement.

Il laisse dans le deuil: son épouse, une fille, Mme McLean (Frances) et trois fils: Ambrose, Herman (Bud) et Charles. A Mme Allard et sa famille nous offrons nos vives sympathies.

Un autre service funèbre, d'intérêt paroissial, fut celui de Mme Edouard Hutton (née Marie-Reine Jacques) qui fut célébré vendredi par le R.P. H. Ferland, administrateur, ayant comme diacre, M. l'abbé M. McAnally, neveu de la défunte, et M. l'abbé Connelly, sous-diacre. Durant la messe, M. l'abbé Green, M. et Mme Paul Bouret et Mme Olsen exécutèrent des chants appropriés. Mme Annette Brissette était à l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Dollard Jacques, Albert Martel, Jos. Hutton, Jack Saywell, Bob Charney et Don Connelly.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, sa fille Dolorès, son fils James, sa mère Mme A. Martel, d'Edmonton, sa soeur Mme A. Martel (Jeannette) un frère Dollard Jacques et ses beaux-parents.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

A l'occasion du départ de Mlle Carmelle Latour, qui prochainement entrera au Monastère des Carmélites à Dolbeau, P.Q., Mme Noël Constantin, Mlle Simonne Lavallée et Mlle Irène Constantin organisèrent un thé à la résidence de celle-ci afin de réunir les anciennes compagnes de l'Académie de l'Assomption et quelques amis intimes. Mlle Constantin avec des paroles d'occasion offrit à l'invitée d'honneur une bourse substantielle pour que celle-ci puisse se procurer des livres de son choix. La mignonne petite Aline Brault, nièce de Carmelle, fit la présentation d'un magnifique panier à couture. Carmelle remercia bien affectueusement ses amies pour ces marques tangibles d'estime et espère que quelques-unes d'entre elles iront la rejoindre afin de réaliser à leur tour cette ascension à la vie monastique.

Mme Joseph Latour accompagne sa fille et en route elles séjourneront à Regina pour visiter M. et Mme Gilbert Lavallée (Anita Latour). Dans la Province de Québec elles visiteront quelques parents entr'autres la Rév. Soeur François Michel (Gilberte Baril) des Soeurs Dominicaines Missionnaires Adoratrices à Beauport.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de persévérance accompagnent notre jeune amie dans son admirable vocation.

Ne pas oublier le thé des Dames de Sainte-Anne qui se tiendra à l'auditorium de la Baie d'Hudson le lundi 12 février de 2h.30 à 5h. Cordiale bienvenue à tous, on y jouera le whist et le bridge, l'entrée est de .50 sous.

La grande assemblée de récollection de la paroisse du 29 janvier fut un véritable succès. On se rendit compte du travail qui s'accomplit concernant chaque groupe, du dévouement et du bon esprit que chacun y apporte. Le R.P. Ferland, dont on connait le zèle, fit comprendre les responsabilité respectives de chacun en fonction de leur apostolat dans la paroisse dont le but est de s'unir fraternellement et améliorer si possible la situation afin d'obtenir une plus grande solidarité.

M. Raymond Côté, de Victoria, a passé quelques jours chez sa grand'mère Mme Ida Côté. Il a aussi visité son oncle le R.P. Forcade, du Collège St-Jean, qui est patient à l'hôpital Général.

M. et Mme G. Bell, de Vermillon, étaient, en fin de semaine, en visite chez M. et Mme J. Perrier.

M. et Mme Léo Dupuis et leur famille, de Calgary, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Henri Dupuis.

Voyage-pèlerinage de l'Ouest canadien en Europe — en 1962

Un pèlerinage en Europe s'organise pour l'été prochain du 14 juillet au 11 août. Ce pèlerinage est spécifiquement pour les Canadiens français des provinces de l'Ouest du Canada et il est approuvé par les Archevêques et Evêques de langue serviteur en sera l'heureux chapelain française de l'Ouest. Votre humble avec l'autorisation de son Supérieur Général.

Le voyage durera 29 jours, sous les auspices de la Trans-Canada Air Lines et l'agence D'Eschambault, en Europe les pèlerins seront sous la direction de Treasure Tours.

D'après l'itinéraire établi, nous visiterons 6 pays, s'arrêtant particulièrement aux endroits pittoresques et importants, tels que: Londres, Bruxelles, Coblence, Heidelberg, Lucerne, Innsbruck, Venise, Florence, Pise, Nice, Lourdes et Paris.

La traversée se fera en avion réactée aller et retour. D'une ville à l'autre-ci-haut mentionnées, les voyages s'effectueront en auto-car, ou par train ce qui permettra de visiter plusieurs autres endroits très intéressants et historiques. Partout, des guides courtois et bilingues seront à notre disposition. Nous ferons les démarches nécessaires pour obtenir une audience avec Notre Saint Père le Pape à Rome.

Une des raisons particulières pour le choix de la date de ce pèlerinage en été, est pour favoriser soit les fermiers qui seront moins pris par les travaux des champs en ce temps, soit les instituteurs ou institutrices qui aimeraient profiter de leurs vacances pour connaître mieux ces pays étrangers. Bien entendu, toute autre personne intéressée à cette randonnée est bienvenue à faire partie de notre groupe.

Avec l'Agence, nous voulons donner à tous les intéressés le plus beau voyage possible, la plus grande satisfaction et le moins de soucis.

Nous témoignons notre profonde reconnaissance au Directeur du journal français "La Survivance" de bien vouloir nous accorder un espace dans ses pages pour cet article et l'annonce de ce voyage-pèlerinage.

Ainsi notre population du grand Ouest sera tenue au courant des détails qui se préciseront graduellement.

Les intéressés à ce beau voyage sont invités à communiquer avec l'Agence D'Eschambault, 136 avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba; ou avec nous personnellement. Nous désirons un groupe maximum de 32 passagers de langue française de l'Ouest canadien. Nous sommes à votre service.

Aurèle Lemoine, o.m.i.,
200 rue Kenny,
St-Boniface 6, Manitoba.

Moscou. — Un décret au Soviet suprême, daté du 15 janvier ordonne que les noms de Vyacheslaw Molotov, ancien ministre des Affaires étrangères et de trois autres membres du groupe "anti-parti" soient officiellement rayés à travers le pays.

Le décret publié dans le bulletin du Soviet suprême mentionne les noms de Molotov, de l'ancien président Clementi Vorochilov, de Lazar Kaganovich, ancien 1er vice-premier ministre et de Georgi Malenkov, ancien premier ministre.

Tous sont tombés en disgrâce à cause de leur appartenance au "groupe anti-parti" qui a tenté d'enlever le pouvoir à Khrouchtchev.

M. Saint-Laurent demeure optimiste au sujet du Canada et des Canadiens

Québec. — Le T.H. Louis Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada, a dit à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, qu'il était aussi optimiste au sujet du Canada et des Canadiens qu'il l'était à l'âge de 21 ans.

Quant au Québec, a dit M. Saint-Laurent, il prend une participation plus active au développement économique du Canada, et ce phénomène coïncide avec la réalisation progressive du bilinguisme au Canada.

Fervent conciliateur des deux groupes ethniques, M. Saint-Laurent a toujours dit que le bilinguisme était à la base de l'unité du pays.

PROGRES REALISES

L'ex-premier ministre soutient qu'on a fait beaucoup de progrès dans le sens de l'Unité nationale, au cours des cinquante dernières années. Peu de gens se rappellent, dit-il, les luttes scolaires en Ontario, de 1910 à 1918, au sujet de l'enseignement du français. "Je ne crois pas, ajoute M. Saint-Laurent, qu'une grande proportion de la population ontarienne adopterait la même attitude que les Ontariens de cette période".

Il reconnait cependant que "si les Canadiens de langue anglaise parvenaient à mieux comprendre, beaucoup de griefs de nos jeunes Canadiens de langue française disparaîtraient.

ENQUETE SUR LE BILINGUISME ?

M. Saint-Laurent favoriserait-il la création d'une commission royale d'enquête sur le bilinguisme? "Je ne sais pas si on en a besoin. Plus nous nous connaîtrons, plus nous réaliserons que nous sommes des associés dans le développement du pays".

Il estime pourtant que si une telle enquête devait indiquer les lacunes dans la poursuite du bilinguisme, elle pourrait être de quelque utilité.

NE A COMPTON

M. Saint-Laurent est né le 1er février 1882, dans un foyer bilingue, à Compton. Sa mère était de descendance irlandaise, et son père de descendance française.

Il a fait ses études primaires et secondaires à Compton et à Sherbrooke, et a obtenu sa licence en droit à l'Université Laval en 1915. La carrière politique de M. Saint-Laurent commença à 59 ans, quand il accepta, en 1941, le poste de ministre de la Justice, que lui offrait le premier ministre d'alors, M. Mackenzie King.

PREMIER MINISTRE

M. Saint-Laurent fut nommé secrétaire d'Etat aux affaires extérieures après la guerre et, en 1948, il succéda à M. King comme chef national du parti libéral et premier ministre du Canada. Il remporta la victoire aux élections de 1949 et de 1953, et fut défait en 1957.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

gendarmes mobiles munis de blindés. Au sein du gouvernement, l'opinion est très divisée. La succession du général de Gaulle est ouverte bien qu'on soit persuadé que si demain on procédait à une consultation populaire il recueillerait 70 p. cent des voix.

* * *

La conférence des états américains de Punta del Esté a pris fin après l'expulsion de la république cubaine *du sein de cet organisme. Dans son discours de clôture,* le ministre des affaires étrangères de l'Uruguay a déclaré qu'il espère voir Cuba participer à la prochaine réunion de l'OEA. Il a ajouté que cela ne pourra se faire que si l'île possède un gouvernement libre et démocratique. L'issue de la conférence de Punta del Esté est considéré comme une victoire pour le secrétaire d'état américain, M. Dean Rusk. Cependant le résultat de cette assemblée a mécontenté de nombreux sud-américains. En Argentine notamment, plusieurs officiers supérieurs ont demandé au président Frondizi de reviser sa politique étrangère et de renvoyer le ministre des affaires étrangères, M. Carcano. La presse argentine se montre aussi très virulente à l'endroit du gouvernement.

* * *

A Cuba l'expulsion de leur pays de l'OEA a été pris en plaisanterie par les Cubains. Des milliers de personnes ont procédé à l'enterrement de l'organisation des états américains. Ils ont défilé devant le cercueil symbolique de l'organisme en chantant des airs patriotiques. Par contre en Argentine les chefs militaires ont exigé que le président Frondizi entérine immédiatement les mesures formulées à la conférence de Pounta Del Esté contre Cuba. Les officiers supérieurs réclament la rupture des relations diplomatique entre Rio et La Havane et le renvoi des ministres argentins qui avaient préconisé des sanctions moins sévères contre le gouvernement Castro.

* * *

A Moscou, l'ambassadeur des Etats-Unis en Union Soviétique a rencontré le ministre des affaires étrangères soviétiques en vue d'explorer les perspectives de négociations au sujet de Berlin. M. Thompson a reçu de nouvelles instructions de Washington pour reprendre à Moscou les sondages commencés au début de janvier.

* * *

A Washington, le chef d'état américain a exposé au congrès son plan pour le bien-être spécial des Etats-Unis. M. Kennedy a promis qu'il ferait voter des crédits pour venir en aide aux mères de famille qui travaillent et aux chômeurs. Par ailleurs le chef du gouvernement américain a écarté la possibilité de se rendre pour le moment en Union Soviétique. Il a déclaré que ce voyage n'apporterait rien de nouveau à la paix du monde et qu'il ne l'entreprendra que lorsque une amélioration significative des relations entre l'Est et l'Ouest se sera manifestée.

* * *

L'aviation américaine aurait mis au point une capsule qui permettrait l'éjection des équipages des bombardiers volant à 630 milles à l'heure. Dans un essai, un singe endormi artificiellement a été enfermé dans une pareille capsule qui a été parachutée de 20 mille pieds d'altitude. L'animal s'est retrouvé sain et sauf au sol.

* * *

A La Haye le gouvernement des Pays-Bas a annoncé sa décision de ne pas recourir à l'arbitrage des Nations Unies pour régler son différend avec l'Indonésie au sujet de la Nouvelle Guinée. Le premier ministre Hollandais a précisé que cette décision a été prise à la suite de l'échec du secrétaire général de l'ONU dans ses efforts pour trouver une base de négociations acceptables pour les deux pays.

* * *

L'envoie d'un astronaute américain en orbite autour de la terre a été renvoyé à la mi-février. Tout était prêt pour le voyage du colonel Glenn dans l'espace lorsque les conditions atmosphériques se sont aggravées soudainement rendant l'expérimentation trop risquée.

* * *

Des Portugais ont manifesté dans les rues contre le gouvernement Salazar. Les manifestants ont crié des slogans hostiles au chef de l'état et ont acclamé le nom de M. Delgado, ancien chef de l'Opposition qui a dû s'exiler de son pays. La police qui a fait usage de ses armes a blessé 18 personnes et en a arrêté un grand nombre.

TANGENTE

La semaine dernière, M. A. O. Fimrite, notre député, a visité notre paroisse à l'occasion de l'assemblée annuelle avant la session provinciale. Un groupe de citoyens en profitèrent pour organiser l'installation d'une ligne téléphonique; une autre assemblée des intéressés aura lieu le 9 février à la salle du village.

Les responsables de l'Action Rurale se réunissaient chez M. Amédée Mailhot, dimanche dernier, pour préparer les Assemblées d'équipe qui ont lieu cette semaine chez MM. George Bouchard, Philippe Chenard et Louis Ouellet.

BAPTEME:

Joseph Eugène Alexandre, né le 27 janvier et baptisé le 4 février. Enfant de M. et Mme Lucien Ouellet (Jeannette Boily). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Rencontre des directeurs des services de presse de Kennedy et de Khrouchtchev

Paris. — Le premier des services de presse de la Maison Blanche, Pierre Salinger, et son équivalent soviétique, Mikhail Kharlamov, directeur des services de presse au Kremlin, ont eu un long entretien dans la capitale française; M. E. R. Murrov, directeur de l'U.S. Information Agency, y participait également. Rien n'a transpiré de leur conversation: avant de quitter Washington, Salinger avait dit qu'ils discuteraient tous deux des moyens à prendre pour améliorer l'échange de renseignements entre les deux pays. Des rumeurs veulent que les deux hauts fonctionnaires aient examiné un projet d'échange d'émissions de télévision au cours desquelles le président Kennedy s'adressait au peuple soviétique et le premier ministre Khrouchtchev, au peuple américain. Rien toutefois ne permet encore de confirmer cette rumeur.

Londres. — Un rapport en provenance de Londres en Angleterre dit que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont tombés d'accord sur la question de se fournir mutuellement des sites pour des essais nucléaires.

* * *

Ottawa. — Le ministre des Finances, M. Fleming, a annoncé que dorénavant, tous les chèques gouvernementaux seront imprimés en anglais et en français. Cette nouvelle mesure sera appliquée dès que le stock actuel des chèques retirés au compte du receveur général aura été écoulé.

—Les génies lisent peu, pratiquent beaucoup et se font eux-mêmes.

Budget-record pour 1962

Bonn. — Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne occidentale a approuvé le projet de budget pour 1962: il s'agit d'un montant-record de 53.5 millards de marks, soit l'équivalent le $13.4 milliards. La hausse est de plus de 7 milliards de marks par rapport à l'an dernier. Les crédits militaires atteignent un niveau sans précédent avec 16.5 milliards de marks ou $4,125,000,000. Cette somme comprend toutefois $175 millions comme contribution aux frais d'entretien des troupes alliées cantonnées en Allemagne au titre de l'OTAN et $200 millions pour la défense civile. Les effectifs des forces armées sont actuellement de 375,000 hommes et doivent pasesr à 420,000 au cours de l'année présente.

—Les sauvages même reconnaissent un Dieu.

Grève générale pour la paix

New-York. — La "grève générale pour la paix", qui compte parmi ses organisateurs le pacifiste anglais Bertrand Russell, a commencé à New-York il y a quelques jours. Elle doit durer une semaine, pendant laquelle des manifestations des organisations pacifistes américaines auront lieu. Le comité de grève américain avait demandé au public de s'abstenir de tout achat, mais le grand public est resté à l'écart du mouvement, et il est impossible de déterminer dans quelle mesure les fidèles du pacifisme ont suivi les consignes.

Durant ces derniers jours, les organisations pacifistes établiront des piquets devant l'ONU, les bureaux de la Commission de l'énergie atomique à New-York, la délégation soviétique à l'ONU et diverses administrations en plus de protester ont déposé une gerbe à la mémoire de Gandhi.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
ST-THOMAS: 8406 - 91e rue —
Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 12 au 16 février 1962)

LUNDI: Emile Muller, s.j., "Liberté d'expression, jusqu'où vas-tu?"
Chant par Michel Frenc.

MARDI: Emile Muller, s.j., "Peut-on s'exprimer sans voile?"
Chant par les Frères Maristes d'Iberville.

MERCREDI: Paul Racine, s.j., "Bienheureux Claude La Colombière"
Chant par les Frères des Ecoles Chrétiennes, Laval des Rapides.

JEUDI: Paul Racine, s.j., "L'apôtre de la confiance"
Chant par M. J. C. Hurtubise, de Rimouski.

VENDREDI: Jacques Martineau, s.j., "Pourquoi vous en faire?"
Chant par les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur de St-Boniface.

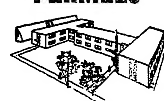
CHFA — 680 — 3h.02 à 3h.17 p.m.

Mauvaise année pour le sucre cubain

La Havane. —Les deux prochaines années à Cuba seront "une période de dur travail et de sacrifices" a déclaré M. Ernesto "Che" Guevara, ministre cubain de l'industrie au cours d'une allocution consacrée à l'actuelle récolte de sucre. Il a précisé qu'il n'y avait pas à Cuba de réserve importante de sucre et que la prochaine récolte serait, à cause de la sécheresse, "une des plus mauvaises des quarante dernières années". Elle sera, selon le ministre, d'environ un million de tonnes inférieure à celle de l'année dernière.

Le ministre de l'industrie a en outre affirmé que la situation de Cuba en devises était "difficile". Pour cela, a-t-il ajouté, "nous devons arriver au rationnement de différents produits", parmi lesquels il a cité l'essence et les médicaments.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

DAMES
13 - 15 février
Mme L. Langdeau, C.P. 584, Fort Sask., tél. 543-3579
Mme Adelard Deschamplain Legal, tél. 1205
Mme A. Fortier Vimy, tél. 1111

HOMMES
19 - 21 avril
Dr Charles Lefebvre
14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchène
9741 - 110 rue, tél. GA 2-6813
M. Maurice Lavallée
10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

Neuf cent mille chèques par mois

Soixante-quinze mille chèques non encaissés reviennent au ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social tous les ans; leur valeur totale dépasse 4 millions de dollars.

Ces chèques de la Sécurité de la vieillesse reviennent parce que leurs bénéficiaires n'avertissent pas leur bureau de Sécurité de la vieillesse qu'ils ont déménagé.

Il faut redire encore qu'il ne suffit pas de donner un changement d'adresse au bureau de poste. Les maîtres de poste retournent au ministère tous les chèques de pension portant une adresse inexacte. Un avis de changement d'adresse au bureau régional des pensions de vieillesse assurera l'arrivée du chèque en temps voulu avec le moins d'inconvénient possible.

Les dix bureaux régionaux du pays expédient chaque mois 900,000 chèques de $55. chacun à ceux et celles qui ont 70 ans ou plus. Les bureaux régionaux postent les chèques trois jours de banque avant la fin du mois. Ce qui laisse au pensionné deux jours francs pour encaisser son chèque avant la fin du mois.

La même chose est vraie pour les chèques des pensionnés vivant à l'étranger. En vertu de la loi, les Canadiens qui ont droit à la pension de vieillesse, et qui ont vécu au Canada pendant 25 ans après l'âge de 21 ans, peuvent recevoir leur chèque de la Sécurité de la vieillesse à l'étranger aussi longtemps qu'ils le désirent. Les personnes qui n'ont pas vécu au Canada durant 25 ans peuvent percevoir leur pension à l'étranger pendant 6 mois en plus du mois de leur départ. Les versements à l'étranger sont nouveaux. Dans un récent discours, l'hon. J. Waldo Monteith déclarait que "Le Gouvernement n'a pas l'intention d'encourager les gens à quitter le Canada: nous voulons simplement permettre à nos citoyens âgés d'organiser leur retraite à leur gré."

Les chèques partent à l'étranger le même jour que ceux du Canada, mais les chèques sont de nature différente. Les chèques pour l'étranger peuvent être encaissés n'importe où à l'étranger. Les chèques pour le Canada ne sont valables que dans notre pays. Donc, les gens qui projettent d'aller en Floride ou en France, doivent avertir à temps leur bureau régional. Ce bureau expédiera un chèque spécial et verra à ce que les paiements continuent selon les conditions mentionnées ci-dessus.

Les pensions de vieillesse atteignent environ 600 millions de dollars par an pour environ 900,000 personnes dans le pays. Plus d'un tiers des pensionnés, soit 328,000, vivent en Ontario, — probablement à cause du climat relativement doux du sud de la province. Le Québec, qui a une population sensiblement égale, n'en compte que 191,000. La Colombie-Britannique vient ensuite avec 115,000. La durée moyenne de la vie à 70 ans est de 11 ans et demi et la durée moyenne de la vie augmente au Canada. Les pensions de vieillesse sont donc un important facteur dans l'économie canadienne.

Les mots qui restent

"Suisses" canadiens

Autrefois le peuple donnait le nom de suisses à tous les protestants de langue française, qu'ils fussent anglicans, presbytériens, calvinistes, etc., etc. D'où venait ce singulier surnom? Il est bon de remarquer qu'après la Conquête, sous le règne militaire et pendant près de vingt ans, plusieurs Suisses, tous Huguenots ou tout au moins protestants, occupèrent des charges importantes dans la colonie. Mentionnons parmi les principaux: Haldimand, Conrad Gugy, Joseph Bruyères, Hector Cramahé, François Mounier, Francis Masères, Jean-François-Louis Genevay, etc., etc. M. Borthwick, dans son **History of Montreal**, écrit qu'en 1764 la commission de la paix pour le district de Montréal ne comprenait que deux membres de langue française et ceux-ci étaient d'origine suisse. "Hence arose, ajoute-t-il, the saying of a French Protestant been a Swiss". Les fonctionnaires protestants et de langue française, dit M. le juge Girouard, étaient une nécessité de la situation. "Pendant des années, la population resta exclusivement française et catholique, à part les militaires, les fonctionnaires et les négociants, residant dans les villes, et les soldats licenciés, établis principalement à la campagne, où ils finirent par se fondre dans l'élément dominant. Il fallait des gouvernements de langue française et comme les Suisses et les Huguenots pouvaient seuls prêter le serment d'allégeance essentiellement anti-catholique, communément appelé le serment d'adjuration ou du test, ils furent nécessairement choisis." Un peu plus tard, le gouvernement anglais, voulant faire de la propagande religieuse parmi la population canadienne-française, envoya ici quelques ministres suisses de langue française. Leur travail, toutefois, n'eut pas de résultat appréciable. Ce sont toutes ces raisons réunies qui engagèrent le peuple à donner le nom de suisses, non seulement aux ministres de cette origine, mais aux protestants de langue française et, finalement, aux Canadiens français qui apostasiaient. Ce qualificatif est à peu près disparu dans nos villes comme dans nos campagnes.

D'après le **Bulletin des Recherches Historiques.**

Pierre-Georges Roy

—Un cheval peut-il connaître les affaires de son maître et expliquer ses intentions? Et nous nous mêlons de juger les desseins de Dieu.

Le Jeune

* * *

—L'homme qui chaque jour s'interroge sans faiblesse sur lui-même et se juge avec sévérité devient rapidement meilleur.

François Coppée

IMPRESSIONS

par Normand Fontaine

Des gros salaires et presque pas d'ouvrage!

Y en a tant qui deviennent professeurs, c'est facile!

Ceux qui ne réussissent pas dans d'autres lignes à l'Université, passent tout simplement à lenseignement, et ça marche!

Ils enseignent parce que ça paye!

Voilà quelques réflexions que j'ai déjà entendues... Avant que vous ayez l'impression que j'y crois, je dois vous dire tout de suite que je trouve ces raisonnements (ou peut-être résonnements!!) non seulement très injustes, mais aussi passablement idiots.

Des gros salaires? Oui, si on les compare avec ceux des serveuses de restaurant. Non, si on les compare aux salaires des professionnels. Car l'enseignement est une noble profession.

Presque pas d'ouvrage? Ça c'est loin d'être vrai. Un professeur consciencieux doit mettre de nombreuses heures à préparer ses classes pour chacune des journées qu'il passe à l'école. Et être debout la majeure partie de la journée, ce n'est pas ce qui est le plus reposant. Y en a-t-il encore des professeurs consciencieux? Naturellement. Il y a des exceptions, comme en tout autre chemin de la vie. Et ce n'est pas dans l'enseignement que l'on trouve les plus belles "colles"! Des colles selon "mon" dictionnaire, ce sont des gens qui font voir aux autres qu'ils travaillent fort, mais qui ne le font que s'ils sont certains dêtre vus ou remarqués par les autres. L'ouvrage dans l'ombre, ça ne les intéresse pas. Et Dieu sait qu'il y en a des gens qui jugent le travail de l'autre parce qu'il a eu ou pris le temps de voir... Et les colles ont le tour de savoir en profiter... La grande partie du travail du professeur se fait dans l'ombre. Ceux qui ne réussissent pas dans d'autres lignes à l'Université, passent tout simplement à l'enseignement, et ça marche! C'est peut-être vrai que beaucoup de jeunes qui se destinent vers l'enseignement, -taient auparavant attirés dans une autre ligne. Et puis après? Ils ont peut-être quitté la médecine, le domaine de l'ingénieur, ou tout autre vocation qui "paye" beaucoup plus que l'enseignement! Un professeur ne fait pas trois rollars à chaque fois qu'il dit "bonjour" en entrant en classe; et pourtant le médecin le fait en saluant son patient à l'hôpital! (A prendre avec un grain de sal...) Et puis, une autre chose. Quelqu'un qui étudie pour devenir professeur, ne le devient pas par ce simple fait. Il doit piocher! Il doit étudier. Pour ceux qui ne le savent pas, la pratique de l'enseignement fait partie du cours; et de la surveillance et de la critique, il y en a! Pour devenir professeur il faut avoir le goût d'enseigner, et en donner des preuves concrètes durant son stage à l'Université.

Enfin, pourquoi tant avoir à renifler sur le fait que leurs salaires sont assez hauts? De la jalousie?

C'est à peu près temps qu'un homme ou une femme soit payé pour la peine qu'il ou qu'elle se donne pour mettre quelque chose de spirituel et d'éduqué dans la tête des enfants!

Professeurs, vous qui avez une si vraie et si belle vocation, ne vous occupez pas de ceux qui vous envient. Continuez votre travail de formation, continuez votre oeuvre magnifique d'enseigner le savoir et la valeur véritable de l'homme! Et le jour où l'on vous donnera des bourses de $50,000 pour votre succès, les hommes comprendront peut-être que votre exploit est tout aussi honorable que celui d'un Roger Marris ou d'un Maurice Richard!

500 morts en Algérie depuis le 1er janvier

Alger. — Plus de 500 personnes ont été tuées en Algérie depuis le premier janvier au cours d'attentats commis par des terroristes musulmans ou européens.

Le nombre des morts durant le dernier weekend a été toutefois moins élevé que durant les autres fins de semaines depuis le début de l'année. On a dénombré une quinzaine de victimes alors que la moyenne habituelle pour le samedi et le dimanche était d'une cinquantaine de morts.

La vigilance accrue de la police semble avoir porté fruit. Des barrages ont été établis dans tous les quartiers troublés d'Alger et d'Oran. Pour donner une idée du travail des policiers, il n'y a qu'à donner les chiffres suivants: en 24 heures, les forces de l'ordre ont vérifié l'identité de 12,605 personnes, établi 46 barrages, fouillé 2,718 véhicules, opéré 17 perquisitions et appréhendé 23 européens ainsi que 18 Arabes.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Une chanson
9.00—Festivals européens
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.45—Chansonnettes
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaïens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Chansons
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Oeuvre de Bach
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—L'homme en rouge

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Nouvelles
5.05—A votre santé
5.15—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Le chapelet à CHFA

FEVRIER 1962

8. La paroisse St-François-Xavier de Eaglesham
9. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
10. La famille de M. et Mme Joseph Desaulniers, de Beaumont
12. La famille de M. et Mme Joseph Pelletier, de Falher
13. L'Armée Bleue
14. La famille de Mme Albert Nadon, d'Edmonton
15. Les familles J. P. Bourbeau, Noël Lafrance, de Fort Kent, Olivier Trudeau, de Frains, Alberta
16. La paroisse de Guy
17. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
19. Les familles Cyril, Guy, et René Roy, de Falher
20. Le Conventum de 1960, du Collège St-Jean d'Edmonton
21. Les familles Irvin Baril et André Vallée, de Bonnyville
22. Les familles L. Lorieau, A. Richard, R. Meunier, N. Forcade, de la Compagnie Mutual Real Estate Edmonton
23. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
24. La famille de M. et Mme Paul Sicotte, de Falher
26. La famille de M. et Mme Joseph Gratton, de St-Vincent
27. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
28. Les Canadiens français de la Paroisse St-François, Edmonton Nord

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....



Le français et l'anglais...

(suite de la première page)

aujourd'hui l'Ontario, dans le domaine de l'éducation. Pendant des générations, l'enseignement élémentaire a été négligé au Québec. Les écoles secondaires et les universités ont concentré trop étroitement leurs activités sur le cours classique traditionnel et les professions traditionnelles du droit et de la médecine.

Il en est découlé que les jeunes du Québec se sont trouvés handicapés dans la société industrielle moderne. Ils devaient forcément perdre dans la lutte pour les emplois exigeant des qualifications techniques et pour ceux de la gérance et se contenter d'emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs. De grands efforts sont actuellement accomplis en vue de moderniser le système éducationnel; quand ce sera fait, le handicap qui a causé une si grande pauvreté et une belle frustration devrait disparaître.

Troisièmement, il faut du réalisme au sujet du problème de la langue, qui se trouve au centre des troubles actuels. Un grief majeur, noté par l'ancien premier ministre Louis St-Laurent, en novembre dernier, consiste dans "l'inégalité de chance dans notre économie pour les jeunes dont la langue maternelle est le français". Ces jeunes gens sont irrités d'avoir à utiliser l'anglais dans les affaires, l'industrie et les services gouvernementaux; plusieurs d'entre eux réclament le parfait bilinguisme, ce qui placerait le français sur un pied d'égalité dans tous les secteurs de la vie nationale, non seulement dans les secteurs garantis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il est sans aucun doute possible de faire taire ces plaintes. Il est juste, par exemple, de requérir des représentants gouvernementaux qui sont en contact avec le public dans les régions canadiennes-françaises, qu'ils parlent le français. En même temps, on devra réaliser dans le Québec que la prédominance de l'anglais dans les affaires et les services gouvernementaux n'est pas le fait d'un noir complot, mais simplement le résultat de ce que l'anglais est la langue de la très grande majorité en Amérique du Nord...

(L'existence de la langue anglaise aux Etats-Unis rendrait l'anglais nécessaire, qu'importe ce qui peut arriver au Canada). Toute tentative pour donner un statut officiel à la langue française dans les régions où elle n'est pas parlée ne pourrait qu'augmenter le ressentiment, et la résistance et élargir davantage le fossé.

L'aspect le plus optimiste de la situation, en même temps que le plus ironique, c'est qu'au même moment où le sentiment séparatiste grandit, plusieurs des causes qui lui ont donné naissance disparaissent.

L'antagonisme envers les Canadiens de langue française, qui était étendu il y a même 20 ans, tend à disparaître et les Canadiens de langue anglaise découvrent et apprécient la richesse de la culture canadienne-française – comme preuve d'exemple, la popularité des romans canadiens-français (versions originales ou traduites) et les pièces jouées en français.

Plus de jeunes et plus d'adultes que jamais apprennent le français, tout d'abord parce que les Canadiens, ayant des contacts plus nombreux avec les autres pays du monde, ont appris à reconnaître la valeur du français dans les affaires, la diplomatie et les voyages. La croissance spontanée du bilinguisme peut servir plus à l'amélioration des relations entre les Canadiens que toute tentative d'imposer le bilinguisme par une loi.

Le plus grand danger que présente le mouvement séparatiste du Québec c'est qu'en engendrant une attitude ombrageuse et méfiante, il peut annihiler les espérances que laisse entrevoir cette tendance.

Devinez qui . . .



. . . a ttendu le plus longtemps

On veut perpétuer à l'ONU la mémoire de Mlle Alice Lalande

Nations unies. — Des amis de Mlle Lalande s'emploient dans l'ombre à recueillir des fonds en vue de perpétuer la mémoire de cette Canadienne française qui a péri dans la tragédie, qui a également coûté la vie à M. Dag Hammarskjold.

Mlle Lalande était très estimée et admirée par ceux qui avaient l'occasion de venir en contact journalier avec elle aux Nations unies et ses anciens compagnons de travail s'emploient, sans bruit, à recueillir des fonds en vue d'honorer sa mémoire. La campagne de souscription se termine à la fin du présent mois.

Originaire de Joliette, dans le Québec, Mlle Lalande a exercé son activité au Moyen-Orient, en Europe, au siège social de l'ONU à New-York et au Congo avant de perdre la vie dans la tragédie aérienne, qui a également coûté la vie au secrétaire général des Nations unies et à 12 autres personnes, le 18 septembre dernier.

"Pour ceux qui ont travaillé avec elle, elle restera une source d'inspiration comme la collègue dévouée, calme et modestement efficace qu'elle fût", lit-on dans un périodique de l'ONU.

SECRETAIRE RECHERCHEE

Lors de ses nombreux voyages à travers le monde, M. Hammarskjold a fréquemment réclamé les services de Mlle Lalande, et c'est justement dans une telle occasion que la tragédie s'est produite.

Mlle Lalande, qui avait rallié le secrétariat des Nations unies, le 24 juin 1946, s'était déjà rendue en Palestine en qualité de secrétaire d'un autre Suédois qui avait perdu la vie alors qu'il était en mission pour le compte des Nations unies, le conte Folke Bernadotte.

La présente souscription s'inscrit dans le cadre du projet canadien entrepris par la force d'urgence des Nations unies dans l'enclave de Gaza, un des endroits où Mlle Lalande a exercé son activité.

L'an dernier, les militaires canadiens cantonnés à cet endroit avaient fait don aux réfugiés de Palestine d'une maternité et clinique d'une valeur de $6,000 après avoir appris qu'ils ne disposaient pas d'une telle institution. On se propose de poser une plaque à l'entrée d'une annexe, disant que son équipement a été fourni par les amis de Mlle Alice Lalande. Il faudra un certain temps avant de connaître le montant total des souscriptions étant donné que la sollicitation se fait dans un vaste territoire.

Les compagnons de travail de Mlle Lalande au siège social de l'ONU à New-York ont refusé de dire qui présidait la campagne de souscription, donnant à entendre qu'il s'agit là d'une "affaire de famille".

Deux secrétaires, Mlles Odette Leblanc, de St-Hyacinthe, et Jean Archibald, de Vancouver, ont été désignées pour recevoir les souscriptions à New-York.

La soeur de Mlle Alice Lalande, Annette, travaille également au siège social de l'ONU. Son père vit encore et demeure à Joliette tandis que son frère réside à Terrebonne.

l'U.R.S.S. louange Roosevelt

Moscou. — Franklin Roosevelt, contrairement à de nombreux hommes d'Etat américains, comprenait le sens de l'évolution des événements internationaux. C'était un réaliste en politique et il voyait plus loin que tous les autres", écrit dans "Les Izvestia", M. N. Karev, dans un article consacré au 80e anniversaire de naissance de l'ancien président des Etats-Unis, rapporte l'agence Tass.

En conclusion, M. N. Karev estime que la "paix dans le monde et la disparition de la menace d'une nouvelle guerre dépendent en grande partie de l'état des relations entre l'URSS et les Etats-Unis. A l'heure actuelle, il n'existe qu'une seule base raisonnable pour l'établissement de relations entre Etats socialistes et capitalistes: une politique de coexistence pacifique telle que le grand président américain F. D. Roosevelt l'avait préconisé."

—Le moyen de se sauver est d'être toujours occupé.

S. Antoine

* * *

—Le premier indice du bonheur domestique est l'amour de sa maison.

De Montlosier

Les mots qui restent

Engagés

Aujourd'hui, dans la province de Québec, et surtout à la campagne, les engagés sont les domestiques. Le mot engagé sous le régime français n'avait pas tout à fait le même sens. Le "Dictionnaire de Trévoux", au mot engagé dit: "Nom qu'on a donné à celui qui, voulant s'aller établir aux Indes, s'engageait à servir trois ans celui qui le défrayait pendant le voyage." On leur donnait aussi le surnom de trente-six mois. Le même système a aussi existé dans la Nouvelle-France. Le 15 octobre 1663, le Conseil Souverain décrétait: "Sur ce qui a été remontré par le procureur général du Roy que tous les passagers venus de France dans les vaisseaux de Sa Majesté, tant l'année dernière que la présente, lesquels font difficulté de servir les habitants auxquels ils ont été distribués, sans qu'au préalable il ne soit limité un temps, en outre qu'il y a plusieurs personnes inutiles au travail et défrichement des terres tant à cause de leur vieillesse, infirmités naturelles, maladies, qu'à cause de leurs services et mauvais déportements venus dans les dits vaisseaux, au nombre desquels sont quelques soldats licenciés, tous lesquels sont à charge au public, et pour cet effet il serait à propos de les renvoyer en France; que d'ailleurs il y a plusieurs hommes de travail qui ont servi le temps auquel ils étaient engagés envers leurs maîtres qui demandent la liberté de repasser en France; il a été résolu que les hommes de travail venus dans les vaisseaux de Sa Majesté, tant cette année que l'année dernière, lesquels ont été distribués aux habitants, seront obligés de servir trois ans les dits habitants après lequel temps ils seront libres de s'habituer, séjourner au pays ou repasser en France, sans qu'ils puissent être retenus par force non plus que ceux qui ont accompli le temps qu'ils étaient obligés envers leurs maîtres." On peut croire que ce système ne marchait pas toujours sur des roulettes. Aussi, on voit très souvent le Conseil Souverain intervenir entre maîtres et engagés.

D'après sir Thomas Chapais, Les engagés.

Piierre-Georges Roy

"K" n'est ni mort, ni malade mais vaque paisiblement à ses occupations

Londres. — L'agence de nouvelles soviétique Tass a annoncé que le premier ministre de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev, avait reçu la visite de l'ambassadeur de la Birmanie, M. U Kyin, à Moscou et avait discuté avec lui de la coopération sur le plan économique et technique entre la Birmanie et l'Union soviétique. Ce communiqué est de nature à mettre fin aux rumeurs récentes voulant que le premier ministre soviétique soit mort ou malade à l'hôpital. Ces bruits avaient couru à Tokyo et en divers autres endroits dans le monde parce que la presse soviétique n'avait fait aucune mention de l'activité du chef du Kremlin depuis qu'il avait prononcé un discours à Minsk le 12 janvier. M. Khrouchtchev avait informé les journalistes avant Noël qu'il avait l'intention d'aller à la chasse ce mois-ci à la frontière soviéto-polonaise. le journal "Pravda" a parlé de M. Khrouchtchev pour la première fois ces jours-ci quand il a publié un télégramme que ce dernier a fait parvenir au premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, à l'occasion de la fête nationale indienne.

—Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme, et la force d'aimer!

Lamartine

La semaine

A Ottawa

Aux Communes, interrogé au sujet de la conférence de Punta Del Este, le gouvernement canadien répondit qu'il n'entend pas modifier sa politique économique à l'égard de La Havane, même si l'Organisation des Etats d'Amérique a décidé d'expulser Cuba de ses Conseils. M. Diefenbaker a expliqué, aux Communes, que notre pays conserve ses liens économiques et diplomatiques avec Cuba, et qu'il n'y a aucune raison d'effectuer des changements aussi longtemps que les exportations canadiennes sont des produits non-stratégiques.

* * *

La Chambre de commerce a poursuivi également son débat sur le programme de travaux d'hiver. D'autre part en présentant une demande de crédits supplémentaires de 40 millions, le ministre du Travail a souligné que le projet a donné de l'ouvrage à plus de cent onze mille hommes, jusqu'ici, cet hiver. M. Martin, libéral d'Essex-Est, a répondu à M. Starr que le programme ne va pas à la source même du problème du chômage. M. Pitman, du nouveau parti démocratique, a renchéri sur les déclarations de l'ancien ministre de la santé, en affirmant que le gouvernement se fera battre aux prochaines élections, s'il n'a pas autre chose à son crédit que les travaux d'hiver.

* * *

De son côté, le ministre des transports, M. Balcer a confirmé aux Communes qu'il a adressé au gouvernement de Québec et au conseil municipal de Montréal, une lettre qui réclame une enquête urgente pour l'abolition du péage sur les ponts Jacques Cartier et Victoria. Par contre, le nouveau pont Champlain sera payant. M. Balcer a également promis l'appui d'Ottawa pour la tenue, dans les Rocheuses, des prochains jeux olympiques d'hiver 1968. Cet événement coïnciderait avec le centenaire de la Confédération canadienne.

* * *

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal a pour sa part présenté un mémoire au premier ministre, réclamant des mesures gouvernementales plus sévères contre la publicité malhonnête et frauduleuse.

M. Diefenbaker s'est ensuite adressé aux fonctionnaires du gouvernement. Il a précisé que la commission royale d'enquête Glasco sur les services gouvernementaux n'entraînerait aucun congédiement d'employés. Une rumeur voulait que certains organismes d'Ottawa soient dissouts et que de nombreux employés soient congédiés.

* * *

Le président honoraire du Nouveau Parti Démocratique, M. Coldwell, a déclaré à Hamilton, en Ontario, que malgré l'opposition du corps médical, le plan d'assurance-santé proposé par la Saskatchewan est assuré du succès. M. Coldwell a ajouté que ce plan s'imposera bientôt en Saskatchewan, comme dans les autres provinces également.

* * *

Un professeur de l'Université de Kingston, M. Maurer, a déclaré dans une conférence que les films de gangsters à la télévision ont causé une augmentation inquiétante de la délinquance juvénile. M. Maurer a ajouté qu'actuellement aux Etats-Unis, le crime coûte annuellement plus de 38 milliards de dollars.

* * *

Le président de la G.M. canadienne a fait savoir que le programme d'épargne de la compagnie permettra à plus de 2,300 employés de se partager un million et demi de dollars en obligations.



Alors qu'il fait 15 degrés sous zéro, deux jeunes filles de Montréal discutent de la température qu'il fait… en Floride. Elles sont ici photographiées devant le palais de glace érigé au Carré Dominion, à Montréal.

La semaine

Dans le sport

En boxe, Tom McNeeley aura une nouvelle chance d'augmenter son prestige le 21 février au Convention Hall de Miami Beach alors qu'il rencontrere Jefferson Davis de Las Vegas, Ce boxeur irlandais aime la boxe, et même s'il a été battu de façon décisive par Floyd Patterson, il a démontré tout de même qu'il possédait un courage indomptable.

* * *

Harry G. Kimber, ancien éditeur du journal "Globe and Mail" de Toronto a été nommé président des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale de baseball. Il succède à Jack Kent Cooke, propriétaire du club qui devient président du bureau de direction.

* * *

Le prochain tournoi de hockey amateur mondial aura lieu à Colorado Spring du 8 au 18 mars prochain. Ce sont les Terriers de Galt qui représenteront le Canada à ce tournoi.

—La gloire d'un homme de bien c'est le témoignage de sa conscience.

S. Paul

* * *

—Au bout de quelques siècles, la gloire ne sert plus qu'à ennuyer les écoliers.

Tournade

La semaine

A Québec

A Québec, l'Assemblée législative a consacré une grande partie de ses séances à l'étude des crédits supplémentaires du ministère du Bien-être social. Des membres de l'Opposition ont accusé le gouvernement d'avoir procédé avec trop de hâte, en prenant à sa charge la distribution des allocations. Le ministre, M. Lafrance, a répondu que le gouvernement regrette les inconvénients causés par quelques délais dans le paiement des sommes, ajoutant qu'il s'agit là de cas d'exception.

* * *

D'autre part, le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a prononcé un discours sur la situation financière des commissions scolaires. Il ressort de son allocution que ces organismes ont vu leurs déficits s'accumuler. "Ces déficits prévus pour l'année courante également a expliqué M. Gérin-Lajoie s'expliquent par l'inégalité des charges entre les diverses commissions scolaires de même que par une augmentation assez générale des charges qu'elles ont acceptées."

* * *

La commission des Transports de Montréal a terminé l'année financière avec un déficit de trois-quarts de million. Les revenus bruts se sont élevés à 39 millions et deux tiers, tandis que les dépenses ont atteint 40 millions 400 mille dollars. Au cours des 9 premiers mois, le nombre des voyageurs a diminué par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente, mais il a marqué une hausse durant les 3 derniers mois.

* * *

L'hebdomadaire montréalais "La Patrie du Dimanche' a vendu son imprimerie à M. Pierre Desmarais. Le journal continuera toutefois à être publié par son administration actuelle.

* * *

L'affaire de l'ancien policier de Westmount, Stanley Easton, qui avait été condamné à 10 ans de pénitencier pour deux hold-up, va de nouveau rebondir après les aveux qu'a fait un bagnard du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, Paul McEllin. Celui-ci a déclaré qu'il avait menti et qu'il avait agi sous la menace de Easton. Le juge devant lequel il a comparu l'a condamné à trois ans de pénitencier pour parjure.

Environ 3,100,000 travailleurs sont directement tributaires de l'exportation

Washington. — Le ministère du travail a publié un document préparé par ses statisticiens et d'après lequel environ 3,100,000 travailleurs américains sont directement tributaires de l'exploration. En d'autres termes, un travailleur sur dix-sept dans le secteur privé travaille pour l'exportation; le secteur privé compte présentement environ 53 millions des 67 millions de travailleurs agricoles et 8% des travailleurs industriels doivent leur emploi aux ventes à l'étranger, le pourcentage étant beaucoup plus élevé dans des secteurs comme ceux des produits chimiques et de la machinerie lourde. En 1960, les E.-U. ont exporté pour $20,700,000,000 de produit de toutes sortes, y compris les exportations payées par les crédits de l'aide à l'étranger. Le document avait été préparé à la demande de la Maison Blanche, en raison de l'important débat attendu au Congrès sur les propositions d'abolition ou de réduction des tarifs douaniers faites par M. Kennedy.

Débat passionné sur "l'ouverture à gauche"

Naples. — C'est dans une atmosphère tendue que c'est ouvert au cours du congrès annuel du parti démocrate-chrétien le débat tant attendu sur la question de "l'ouverture à gauche". Il s'agit de décider si oui ou non la démocratie chrétienne va tenter de conclure une alliance avec le parti socialiste italien de M. Nenni, parti marxiste avancé, qui jusqu'en 1958 faisait cause commune avec les communistes mais s'en est détaché depuis. Malgré les cris et les interruptions, il est apparu que la majorité des délégués favorisent une forme quelconque d'entente avec le PSI. Celui-ci ne participerait pas à un gouvernement de coalition mais soutiendrait la politique du gouvernement démochrétien, politique qui serait alors beaucoup plus audacieuse sur les plans économique et social.

Qu'Ottawa prenne les mesures pour assainir la publicité et y faire respecter le français

Ottawa. — La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal a prié le gouvernement fédéral de mettre un frein, par voie législative si nécessaire, à la publicité abusive et mensongère pratiquée par des entreprises peu scrupuleuses. Elle a demandé aussi au gouvernement de faire en sorte que la traduction française de la publicité écrite ou parlée se fasse dans une langue correcte et non dans "un jargon incompréhensible". Le jeune commerce montréalais a enfin déploré la présentation "bouffonne" de certaines annonces commerciales et prié le gouvernement du pays d'intervenir pour assurer la dignité des annonces commerciales.

"Nous assistons trop souvent, dit le mémoire, à une publicité tapageuse qui consiste à vanter un produit quelconque en dépréciant le concurrent. Nous trouvons que cette méthode de procéder est de bien mauvais goût; de plus, elle est quelquefois ridicule puisque, bien souvent, le produit ainsi déprécié n'est qu'un sous-produit du même fabricant."

"Un autre vice de notre publicité continue le document, est la fourberie quasi apparente qu'utilisent certaines compagnies". Le mémoire reprend à son compte l'opinion de M. Earl Kinter, ancien président de la Commission fédérale du commerce aux Etats-Unis, qui déclarait récemment: "Le public est mécontent des méthodes et des trucs actuels de publicité et du mauvais goût de l'annonce commerciale". Le public est souvent ainsi soumis à de fausses représentations. Le principe qui sert de base à une telle publicité est erroné.

Le jeune commerce a aussi dénoncé "une publicité de mauvais aloi que nous obtenons quand on engage des interprètes qui utilisent leurs précieux talents pour exécuter des bouffonneries."

Pour ce qui a trait au français employé dans la publicité, la Chambre de commerce des jeunes déclare que "tous les produits, à quelques exceptions près, sont fabriqués par des compagnies dont l'administration est d'une langue étrangère au français et dont le siège social est situé dans une autre province ou un autre pays. Pour vendre au Canada français, nous devons utiliser la langue française. Nous désirons donc que la traduction de la publicité soit conforme à l'esprit de la langue française et à la nature de la marchandise, afin que nous n'assistions pas à ces scènes disgracieuses où la langue française est bafouée dans un jargon incompréhensible."

Le mémoire termine en demandant que le gouvernement fédéral, par législation si nécessaire, s'assure que les compagnies respectent leurs intérêts mutuels, que la loyauté existe dans la concurrence, que la publicité s'adresse aux sentiments nobles de la population et que toute traduction soit conforme à l'esprit de la langue française.

L'Etat devra intervenir dans ce domaine, termine le document, à moins que l'entreprise privée ne règlemente elle-même pratiques de vente."

Assurance accident-maladie

Par l'Assurance-Vie Desjardins

L'Assurance-Vie Desjardins a annoncé récemment qu'elle commencerait à émettre ses propres contrats d'assurance accident-maladie. L'Assurance-Vie Desjardins marque ainsi une étape importante de sa croissance continue.

L'excellente expérience de cette institution dans le service des groupes fait foi de ses possibilités dans le domaine de l'assurance accident-maladie. En effet, les plans d'assurance-vie collective et d'indemnité hebdomadaire de cette entreprise ont connu très rapidement la faveur du public et on peut en dire autant sinon davantage des contrats d'assurance-accident quelle met à la disposition des parents pour la protection des écoliers et des étudiants.

A la suite de la décision qu'elle vient de rendre publique, L'Assurance-Vie Desjardins sera donc en mesure, dès le mois d'avril, de compléter ces plans par un service d'assurance accident-maladie.

L'assurance-Vie Desjardins a connu un accroissance extraordinaire depuis sa fondation en 1948 par les Caisses Populaires. Aujourd'hui, cette société mutuelle d'assurance-vie de caractère coopératif possède une charte fédérale et opère de la Colombie-Britannique aux Maritimes. Son assurance en vigueur s'élève à 700 millions de dollars, un chiffre impressionnant si l'on considère que l'institution n'a pas encore quinze ans.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

12 février

Thé à l'Auditorium de la Baie d'Hudson offert par les Dames de Sainte-Anne de Saint-Joachim, de 2h. à 5h. p.m. Bridge, Whist, Vente de pâtisseries.

25 février

Grand Festival de la Chanson Française, pour la région d'Edmonton, à l'Auditorium du Jubilé, à 2h. p.m. — Entrée sur présentation de votre carte de membre du Club de la Chanson française.

Une foule enthousiaste apprend que Peron fera sa rentrée politique

Buenos-Aires. — Devant une foule délirante de quelque 20,000 "péronistes", le chef péroniste Andres Framini a annoncé que l'ancien président et dictateur argentin Juan Peron reviendra d'Espagne et fera sa rentrée politique en posant sa candidature au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Buenos-Aires, pour les élections du 18 mars. Framini (qui est aussi membre du comité central de la confédération générale du travail) a précisé que Peron lui avait confirmé sa décision au cours d'une conversation téléphonique. Framini a également annoncé que lui-même sera candidat au poste de gouverneur de la province de Buenos-Aires; lui et Peron se présenteront sous l'étiquette "justicialiste".

—Le génie de la France est aimant. C'est là tout le secret de sa force.

Lamartine

* * *

—La gloire donne aux grands hommes, pour tombeaux, toute la terre.

—Qu'est-ce que la gloire ?… Un sillage sur de la poussière.

Barbey d'Aurevilly

* * *

—La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire.

Duclos

